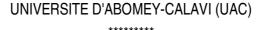


### REPUBLIQUE DU BENIN

#### \*\*\*\*\*





ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE (ENAM)

## Valorisation des savoirs et savoir-faire endogènes au Bénin à travers la création d'un musée des arts et traditions artisanales : cas de la poterie de Sè (Mono) et de Tourou (Borgou)

### Présenté par :

Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI

Pour l'obtention du Master à l'Ecole Nationale d'Administration

Spécialité Gestion du Patrimoine culturel (GPC)

Le 15 novembre 2013

Directeur de Mémoire : Dr Gilles Théophile YEKPON, Chercheur - Enseignant à l'ENAM / UAC

Co-directeur de mémoire *: Jean-Paul KOUDOUGOU*, Directeur de la Promotion des musées du Burkina-Faso

Devant le jury composé de :

Caroline GAULTIER Présidente

Chargé de mission/ Direction Générale Patrimoine de France

Casimir DEGBEY Examinateur

Gestionnaire du Patrimoine Culturel ; Coordonnateur de la filière GPC à l'ENAM

Yves K. TUBLU Examinateur

Gestionnaire du Patrimoine Culturel ; Enseignant à l'ENAM

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

### Remerciements

Au terme de cette formation, je me fais le précieux devoir de remercier tous ceux qui m'ont donné des coups de pouce. Qu'ils veuillent par la présente, trouver et recevoir l'expression de mes meilleurs sentiments.

- ✓ Monsieur DEGBEY Casimir le Coordonnateur de cette formation qui n'a ménagé aucun effort pendant le déroulement de cette formation;
- ✓ Dr Gilles Théophile YEKPON Chercheur Enseignant à l'ENAM / UAC ;
- ✓ Monsieur Jean-Paul KOUDOUGOU, Directeur des musées à la Direction Générale du Patrimoine Culturel du Burkina-Faso;
- ✓ Monsieur SOGAN Richard, le Directeur du Patrimoine Culturel du Bénin ;
- ✓ Monsieur DJAKLI Comlan, pour m'avoir facilité les formalités administratives ;
- ✓ Toutes les femmes potières de Sè et de Tourou pour leur franchises et accueil chaleureux.

Adjouavi Elzie Judith SOSSOU NOUCLAI,

### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

### **Dédicace**

### A

- Maryse, Uriel et Gloria les étoiles de l'espérance ;
- **Jérôme A. NOUCLAI** Pour tous ces instants de sacrifices, voici qu'épanouit le témoignage de ma présence à tes côtés, pour un temps, pour une vie, pour tout le temps, pour toute la vie ;
- **Elvire**, **Hervé**, **Hermann** pour votre infaillible soutien ;
- Hounkpè et Lucie SOSSOU, mes parents qui, par leurs incessantes prières, veillent avec la sainte grâce du Père et de la Vierge Marie.

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

### Résumé

La colonisation en Afrique a provoqué un brassage culturel avec la découverte par les populations locales de nouvelles civilisations et de nouvelles religions. Les cultures importées par cette colonisation ont sensiblement influencé les religions traditionnelles et les rites initiatiques. Les différents modes de transmission et de pérennisation des valeurs cardinales de la société sont en voie de disparition aussi bien en Afrique en général qu'au Bénin en particulier. Les savoirs et savoir-faire endogènes comme les habitudes, les pratiques, les rites, les expressions sont menacées d'extinction ou subissent des altérations graves.

Le Bénin, conscient de cette menace de la perte des savoirs et savoir-faire endogènes, a réagi. Ainsi, il a été voté et promulgué la loi n°2007-20 du 23 août 2007 portant protection du Patrimoine Culturel et du Patrimoine Naturel à caractère Culturel en République du Bénin après avoir ratifié les deux conventions de l'UNESCO que sont celle de novembre 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel et celle du 17 octobre 2003 pour la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel.

Les savoirs et savoir-faire au nombre desquels la poterie traditionnelle, constituent une source de richesse matérielle et immatérielle et peuvent contribuer au développement durable. Malheureusement, le manque de ressources de production, la méconnaissance des retombées économiques et l'absence de cadre de valorisation favorisent le manque d'engouement des populations. Il est donc nécessaire de développer une éducation propice à leur valorisation et d'assurer leur protection et leur promotion par la mise en place d'un cadre formel (musée), gage d'un développement économique et durable pour les générations futures.

C'est à ces fins que le présent projet de création du musée des arts et traditions artisanales est envisagé. Son ambition est de mettre en place un équipement culturel à même de sauvegarder et de promouvoir le savoir-faire traditionnel en matière de poterie et dont l'authenticité plongera ses racines dans les arts traditionnels, l'histoire et l'anthropologie de tout le Bénin en général et des localités de Sè et de Tourou en particulier.

### **Mot-clefs**

Valorisation, savoir-faire endogènes, arts, traditions artisanales, patrimoine matériel et immatériel

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

### **Abstract**

Colonization in Africa has provoked a cultural melting with the discovery by the local populations of new civilizations and new religions. The cultures imported by this colonization are slightly influenced by traditional religions and initiation rites. The various transmission and sustainability means and the main community values start disappearing in Africa and in Benin particularly. The endogenous knowledge et know-how like habits, practices, rites, expressions and witnesses are threatened by extinction or subject to serious alterations.

Benin, conscious of this threat of loss of endogenous knowledge and know-how, has reacted. Thus, it has voted and promulgated the law n°2007-20 of August 23, 2007 dealing with the protection of Cultural and Natural Patrimonies in Republic of Benin after ratifying the two UNESCO conventions that of November 1972 dealing with the protection of global cultural and natural patrimony and of October 17, 2003 for the safeguard of Immaterial Cultural Patrimony.

The knowledge and know-how among which traditional pottery constitute a source of material and immaterial richness and can contribute to sustainable development. However, the lack of production resources, the unawareness of economic gains, and the absence of valorization frame facilitate the lack of motivation of the populations. It is therefore necessary to develop an education adequate to their valorization and to ensure their protection and promotion by implementing a formal frame (museum), insurance of an economic sustainable development for future generations.

It is the purpose of this project of creating a museum of traditional arts and traditions. Its ambition is the implementation of cultural equipments capable to safeguard and to promote the traditional know-how in matters of pottery which authenticity will dig its roots into traditional arts, history, anthropology of Benin as a whole and the community of Sè and Tourou particularly.

### **Key-words**

Valorization, endogenous know-how, arts, traditional arts, material and immaterial patrimonies

### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

### Liste des acronymes et abréviations utilisés

- UNESCO : Organisation des nations unies pour l'éducation la science et la culture
- RGPH : Recensement général de la population et de l'habitat
- DPC : Direction du patrimoine culturel
- MCAAT : Ministère de la culture, de l'alphabétisation, de l'artisanat et du tourisme
- FDPC : Fonds de développement du patrimoine culturel
- FDC : Fonds d'aide à la culture
- CNAA: Centre national d'artisanat d'art
- CDQ : Comité de développement du quartier
- THV : Trésors humains vivants
- DDCAAT : Direction départementale de la culture de l'alphabétisation de l'artisanat et du tourisme
- ICOM : Conseil international des musées
- BID : Banque islamique de développement
- BADEA : Banque arabe pour le développement de l'Afrique

### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

### Table des matières

Re	emercier	nents	i
De	Dédicaceii		
Re	ésumé		iii
M	ot-clefs.		iii
ΑŁ	stract		iv
Κe	(ey-words		
Lis	iste des acronymes et abréviations utilisés		
Ta	ble des	matières	1
Int	roductio	n	2
1	IDEN	ITIFICATION DU PROBLEME ET CONTEXTE DE L'ETUDE	4
	1.1	Description, justification et pertinence du projet	4
	1.2	Hypothèses	6
	1.3	Synthèse des données de terrain	7
	1.4	Un musée des arts et traditions artisanales dans le paysage muséal béninois	.11
2	REV	UE BIBLIOGRAPHIQUE	.13
	2.1	Patrimoine matériel et immatériel	.13
	2.2	Intérêt de la création d'un musée des arts et traditions artisanales	.14
	2.3	Un musée pour la valorisation de l'art et des traditions artisanales	.15
3	LES	DEMARCHES METHODOLOGIQUES	.17
	3.1	Les outils de prospection : entretiens	.17
	3.2	Les visites de terrains	.18
	3.3	Les outils bibliographiques	.25
	3.4	Expériences et enseignement du stage à la DDCAAT/ Mono-Couffo	.26
4 C(		JET DE CREATION D'UN MUSEE DE LA POTERIE POUR LA VALORISATION, /ATION ET LA PERENNISATION DES SAVOIR-FAIRE ENDOGENES	
	4.1	Le programme muséographique	.28
	4.2	Site d'implantation et norme de construction du musée	.33
	4.3	Descriptif et mise en œuvre du projet de création du musée	.37
C	CONCLUSION		
RI	REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES		
۸۰	novoo		40

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

### Introduction

En Afrique, la colonisation a entrainé la découverte par les populations locales de nouvelles civilisations, de nouvelles religions qui sont à la base du brassage culturel. Les colonisateurs venus avec ces nouvelles civilisations et religions ont beaucoup œuvré à substituer les religions traditionnelles et les rites initiatiques (mode de transmission et de pérennisation des valeurs cardinales de la société qui fût traitée à cette époque de diabolique) aux religions importées.

Aussi, savons-nous qu'à chaque fois que deux cultures se sont rencontrées, l'une a tendance à phagocyter l'autre. Dans ces situations, certaines habitudes, pratiques, rites, expressions et témoins sont menacés d'extinction ou subissent des altérations. Ce fut le cas de la majorité de nos cultures et patrimoines avec l'avènement de la colonisation en Afrique en général et au Bénin en particulier.

Au Bénin, avec la colonisation, la royauté a pratiquement disparu. Les esclaves qui étaient au service du roi et qui étaient les premiers détenteurs des savoir-faire sont libérés et la grande majorité s'est convertie à d'autres activités génératrices de revenu. Avec cette situation, les initiatives liées à l'artisanat traditionnel sont devenues rares. Les mécanismes d'apprentissage et de transmission de l'art, de la sculpture des masques et de la poterie s'estompent. Avec le développement des villes, ce sont les arts traditionnels, les pratiques ancestrales et les langues locales qui tendent à disparaitre.

Pour remédier un tant soit peu à cette situation, l'UNESCO a pris des dispositions à travers les conventions de novembre 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel et celle du 17 octobre 2003 pour la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel.

Dans cette veine, le Bénin a voté et promulgué la loi n°2007-20 du 23 août 2007 portant protection du Patrimoine Culturel et du Patrimoine Naturel à caractère Culturel en République du Bénin.

En plus de cette loi, notre pays le Bénin a ratifié les deux conventions de l'UNESCO ci-dessus citées.

Or, les savoirs et savoir-faire font le lien entre hier, aujourd'hui et demain. Ils renvoient ainsi à l'identité passée, actuelle et future d'un territoire, d'une culture et de ses pratiques. Ils sont nécessaires à la vie économique d'un territoire, notamment dans une démarche de développement touristique. La valorisation et la pérennisation des savoirs et des savoir-faire ne peuvent se concrétiser réellement que dans une approche globale du territoire qui s'accorde avec un développement à l'échelle du territoire.

Les savoirs et savoir-faire au nombre desquels la poterie traditionnelle, constituent une source de richesse matérielle et immatérielle et peuvent contribuer au développement durable. Il est donc nécessaire d'assurer leur protection et leur promotion. Il est aussi impérieux de développer une éducation propice à la valorisation de ces savoirs et savoir-faire endogènes, sources de valeur ajoutée à l'économie locale.

C'est à ces fins que le présent projet de création du musée des arts et traditions artisanales est envisagé. Son ambition est de mettre en place un équipement culturel à même de sauvegarder et promouvoir le savoir-faire traditionnel en matière de poterie et dont l'authenticité plongera ses racines

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

dans les arts traditionnels, l'histoire et l'anthropologie des localités de Sè et de Tourou en particulier et de tout le Bénin en général.

Les poteries traditionnelles tendent à disparaître et n'ont plus d'engouement auprès des populations. Cela est dû aux raisons ci-après :

- la méconnaissance des techniques de fabrication et de conservation qui sont les savoirs, et savoir-faire endogène);
- la méconnaissance des avantages et vertus thérapeutiques liés à l'utilisation des objets et ustensiles à base d'argile ;
- le manque de ressources financières et de subventions pour la production et la commercialisation de la poterie amenant les communautés vers d'autres activités génératrices de revenus (petits commerces, et autres);
- la méconnaissance des retombées économiques (tourisme, commercialisation) que peut générer une production de masse à base d'argile (développement économique);
- l'absence de cadre de valorisation du patrimoine à base d'argile ;
- la désaffection des jeunes pour la poterie ;
- l'insuffisance d'outils (textes règlementaires, documentations) pour la sauvegarde et la pérennisation de la poterie du Bénin ;
- la production à grande échelle des objets plastique et aluminium

Le présent projet de création qui a plusieurs composantes vise donc :

- à sauvegarder, à valoriser et à promouvoir les poteries ;
- à pérenniser les différentes techniques et savoir-faire par leur inventaire et codification ;
- à offrir un cadre formel (musée), gage d'un développement économique et durable pour les générations futures.

Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

### 1 IDENTIFICATION DU PROBLEME ET CONTEXTE DE L'ETUDE

### 1.1 Description, justification et pertinence du projet

Ce projet vise la conservation, la pérennisation, et la valorisation des savoirs et savoir-faire endogènes à travers la création d'un musée des arts et traditions artisanales au Bénin. Généralement l'histoire et l'existence des communautés se rattachent à la datation de la poterie issue des fouilles archéologiques. Dans ce cas, nous sommes dans la problématique de la création d'un "musée" de la poterie du Bénin. Etymologiquement le mot musée vient de « museion ». Par définition un musée est soit une institution muséale qui associe, au développement d'une communauté, la conservation, la présentation et l'explication d'un patrimoine naturel et culturel détenu par cette même communauté, représentatif d'un milieu de vie et de travail, sur un territoire donné, ainsi que la recherche qui y est attachée. « Le musée, [...] sur un territoire donné, exprime les relations entre l'homme et la nature à travers le temps et à travers l'espace de ce territoire; il se compose de biens d'intérêt scientifique et culturel reconnus, représentatifs du patrimoine de la communauté qu'il sert : biens immobiliers non bâtis, espaces naturels sauvages, espaces naturels humanisés; biens immobiliers bâtis; biens mobiliers; biens fongibles. Il comprend un chef-lieu, siège de ses structures majeures: accueil, recherche, conservation, présentation, action culturelle, administration, notamment: un ou des laboratoires de terrain, des organes de conservation, des salles de réunion, un atelier socioculturel, un hébergement...; des parcours et des stations, pour l'observation du territoire concerné; différents éléments architecturaux, archéologiques, géologiques ... signalés et expliqués » (Rivière, 1978).

Dans une vision de développement durable, il est utile, voire indispensable de conserver, de pérenniser et de valoriser le patrimoine culturel immatériel et matériel. A ce propos, la loi n°2007-20 du 23 août 2007 portant Protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel en République du Bénin, dispose en son article 2 alinéa 5-b que font partie du patrimoine culturel de la nation « les productions originelles de l'art statuaire et de la sculpture en toutes matières».

Dans le musée de la poterie, seront exposées les œuvres de toutes les régions du Bénin détentrices de ce savoir-faire, de la manipulation de l'argile et qui produisent les poteries telles que les poteries traditionnelles ou utilitaires, cultuelles et artistiques dont les valeurs et l'authenticité ont contribué à retracer l'histoire de notre pays. Il y aura aussi un atelier de fabrication ; ce qui facilitera les animations pédagogiques ; ce sera un espace de rencontre des cultures qui permettra de représenter les sensibilités ethniques d'origines nationales et étrangères. Ce sera aussi une autre école pour les Béninois où l'on viendra apprendre en observant et en lisant les informations sur les œuvres (catalogues, plaquettes, cartels etc.).

Avec la construction de ce musée, les retombées seront multiples et diverses. L'apprentissage par la pratique serait renforcé et l'impact produit plus concret. Le cas précis de la valorisation de ce patrimoine culturel n'échappe pas à cette logique.

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

La valorisation de cette richesse culturelle engendrerait des avancées sur les plans sociaux, économiques et scientifiques.

Sur le plan social, ce sera une affirmation de la présence culturelle du Bénin et des localités de Sè et de Tourou en particulier. Valoriser le patrimoine culturel suppose une bonne identification et une bonne organisation. Et l'action de mise en valeur est une façon tangible de s'affirmer, d'afficher la présence culturelle des deux localités et ainsi nous pourrons affirmer que sur le plan diplomatique et de la vision de la culture, notre pays en ressortira grandi. L'œuvre de valorisation de l'héritage culturel des communautés va positionner le Bénin comme un acteur culturel incontournable à plusieurs niveaux et forcera l'admiration de plusieurs pays dans la sous-région et dans le monde.

Sur le plan économique ce sera également la promotion des ressources financières et de la maind'œuvre. Tout ce qui est sauvegardé et diffusé constitue quelque chose d'important sur le plan financier.

C'est-à-dire que la valorisation du patrimoine culturel est une source sûre de retombées économiques. A titre d'exemple, les visites aux musées ne sont pas gratuites au Bénin. Les tarifs varient selon les nationalités et le statut du visiteur. Il existe différents tarifs pour les touristes nationaux, les internationaux et les tarifs spéciaux pour les groupes scolaires qui eux sont souvent très réguliers dans la programmation des visites dans les musées.

Pour les communautés à la base, à savoir les autorités communales, le taux de fréquentation des touristes connaîtra une augmentation; ce qui entraînerait une plus grande vente des objets dans la boutique témoin du musée et aussi d'autres articles qui intéresseront les touristes dans la localité d'accueil. De même on verra aussi une fréquentation plus accrue dans les hôtels environnants, et ainsi le reversement des taxes de nuitée sera de plus en plus élevé au niveau de l'autorité communale.

Outre ces retombées financières, la valorisation du patrimoine à travers la création de ce musée permettra un tant soit peu de réduire le taux du chômage. Elle permettra une présence de main d'œuvre dans le musée. Un nouveau musée signifie un conservateur, un administrateur, un médiateur, des guides, des gardiens, le personnel financier et administratif etc. toutes choses qui contribuera à la lutte contre le chômage et la précarité.

Sur le plan scientifique nous évoquerons des avancées modernes en matière de la poterie. A partir de la rénovation technologique, on pourrait stimuler la productivité et améliorer la qualité des produits. Aussi, avec l'utilisation des fours électriques pourra-t-on aussi résoudre le problème de bois qui sert à la cuisson de la poterie de façon traditionnelle.

Mais pourquoi un musée de la poterie pour la valorisation des savoirs et savoir-faire endogènes ?

Avec l'avènement de la colonisation, la poterie a été maintenue dans situation peu favorable à son épanouissement. Elle a été étouffée par les manufactures européennes à la recherche de débouchés économiques. Cette situation a eu pour conséquence la concurrence qui a entrainé inéluctablement la dépréciation de l'activité de la poterie qui est reléguée au second plan des préoccupations de

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

développement. Ainsi, la poterie disparaît progressivement dans les habitudes domestiques du fait de la prépondérance de l'utilisation de matériaux conçus à base d'aluminium, de plastique moins coûteux, etc. qui inondent de plus en plus nos marchés locaux. Cette situation nous interpelle pour jeter un regard sur l'avenir de l'artisanat en général et de la poterie en particulier.

Somme toute, le projet se veut un instrument capital et indispensable pour la pérennisation de nos traditions, de notre culture, de notre identité; car un peuple sans culture est un peuple sans mémoire et la culture et la tradition sont aussi de véritables témoins des traces de l'homme dont elles reflètent la civilisation.

### 1.2 Hypothèses

Il est indispensable de poser quelques questions clés sans lesquelles le présent projet ne saurait présenter les qualités d'efficacité et d'efficience attendues. Une fois résolue, les questions relatives à l'opportunité de création d'un musée des arts et traditions artisanales, son implantation à Sè, un des arrondissements du département du Mono et les publics visés, il reste à explorer les stratégies à mettre en œuvre pour installer au musée une collection qui intègre l'histoire du Bénin.

### Hypothèse principale :

Est-il nécessaire et opportun actuellement, de créer un musée des arts et traditions artisanales à Sè?

#### Hypothèses secondaires :

- La création d'un musée des arts et traditions artisanales dans le département du Mono contribue-t-elle au développement local, national et régional?
- L'arrondissement de Sè possède-t-il les atouts et potentialités favorables à l'implantation d'une institution muséale?
- L'inexistence d'un musée public dans le département du Mono est-elle due à la négligence des pouvoirs publics et à l'absence d'une culture muséale des populations?
- Est-il toujours opportun de créer un musée dans le Mono malgré l'ouverture imminente du musée de kinkinhoué à Djakotomey dans le département du Couffo?
- Le patrimoine matériel et immatériel ainsi que l'art et la tradition artisanale béninois ne sont-ils pas suffisamment mis en valeur?
- Existe-t-il une forte demande sociale d'accès au musée dans ce département?

La vérification des hypothèses secondaires permettront d'affirmer ou d'infirmer l'hypothèse principale. Ce sont autant de questionnements que nous sommes appelés à solutionner dans la suite de notre travail. Mais en amont, il va falloir faire accepter le projet par l'autorité publique qui doit en être le maître d'ouvrage. Nous supposons parvenir à dissiper ces points d'ombre par l'élaboration d'un projet professionnel et culturel. La mise sur pied d'un comité technique constitué des compétences requises et une bonne stratégie de communication seront nécessaire, pour la conduite fructueuse du projet.

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

### 1.3 Synthèse des données de terrain

La République du Bénin est située en Afrique de l'ouest dans la zone intertropicale. Elle est limitée au nord par le Niger, au nord-ouest par le Burkina-Faso, à l'ouest par le Togo, à l'est par le Nigeria, et baignée au sud par l'océan Atlantique.

Le Bénin (anciennement Dahomey) a accédé à l'indépendance le 1er août 1960. Le pouvoir fut transmis au Président Hubert Maga par le ministre d'État français Louis Jacquinot. Le 26 octobre 1972, un groupe de jeunes officiers dirigé par le Commandant Mathieu KEREKOU prend le pouvoir. Il adopte en 1974 le marxisme-léninisme comme idéologie officielle du gouvernement et en 1975, il rebaptise le pays République Populaire du Bénin. À la fin des années 1980, de graves difficultés économiques conduisent à la fin du régime. Le Bénin entame un processus de transition démocratique en 1990, adopte une nouvelle constitution. Le nom de Bénin est conservé, le pays devenant simplement la République du Bénin.

La physionomie actuelle de la population béninoise est le fruit d'un brassage de divers peuples aux multiples facettes socioculturelles. Ce qui en fait une terre de grande diversité à tous points de vue. « D'une superficie de 114.763 km², le nombre d'habitant est estimé à environ 10.000.000 ; (estimation Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-4) 2013), on distingue huit grands groupes socioculturels au Bénin : les Fon, les Adja, les Yoruba, les Bariba, les Peuhl, les Betamaribè, les Yao-Lokpa et les Dendi. S'ajoute une faible proportion d'autres groupes autochtones et étrangers »¹. Ces différents groupes socioculturels représentent une somme d'entités linguistiques, vecteurs d'un riche patrimoine culturel. Que savons-nous du patrimoine culturel du Bénin ?

La prise en compte de la dimension culturelle du développement a amené les autorités et acteurs culturels à adopter lors des Etats Généraux de la Culture et des Sports en 1990 le document de la Politique culturelle de la République du Bénin. Les orientations de l'Etat en matière de patrimoine culturel, sont prises en compte par l'orientation III de la politique culturelle : « Inventaire, Conservation et Mise en valeur du patrimoine culturel ». Cette orientation s'organise autour de quatre axes principaux à savoir, la sauvegarde et la restauration du patrimoine en péril, la gestion efficiente et le développement des musées, la bonne tenue des archives nationales et le soutien de l'Etat aux organismes nationaux et internationaux désireux de valoriser le patrimoine culturel. Dans cette partie nous n'aborderons que les deux premiers axes que sont :

La sauvegarde et la restauration du patrimoine en péril et la gestion efficiente et le développement des musées:

La sauvegarde et la restauration du patrimoine en péril se décline en trois stratégies principales :

 l'inventaire des monuments et sites ainsi que des œuvres artistiques et littéraires créées sur le plan national;

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Encyclopédie Larousse en ligne-Bénin anciennement Dahomey. www.larousse.fr/encyclopédie/pays/Bénin/98870 le 6 octobre 2013 a 17h25

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

- la protection des architectures anciennes ou traditionnelles en voie de disparition ;
- la collecte, le traitement, la conservation et la diffusion des objets témoins du patrimoine et des données significatives de la tradition orale.

En ce qui concerne *la gestion efficiente et le développement des musées*, trois stratégies sont prévues à ce niveau aussi :

- revoir en permanence la conception de ces structures de diffusion du patrimoine en vue de garantir leur efficacité;
- autoriser la mise en place, par des organismes non gouvernementaux, des musées privés ;
- créer des musées locaux dans les collectivités publiques décentralisées pour constituer des structures de relais pour la sauvegarde du patrimoine artistique de nos villages.

Actuellement « Le Bénin compte aujourd'hui dix (10) musées fonctionnels à caractère national : ce sont, le musée historique d'Abomey sur le site des palais royaux d'Abomey, le musée d'histoire de Ouidah, le musée Honmé de Porto-Novo, le musée Ethnographique Alexandre Sènou Adandé de Porto-Novo, le musée Plein Air de Parakou, le musée Régional de Natitingou, le musée Danri de Nikki, la maison de la mémoire à Ouidah, la stèle de Kaba. Ajouté à tout cela nous avons aussi le musée régional de Kinkinhoué à Djakotomey dans le département du Couffo qui n'est pas encore fonctionnel.² Alain Godonou³ y voie « également quelques timides initiatives de gestion patrimoniale à titre privé par des familles et certaines communautés. Ainsi, note-t-on le Musée da Sylva de Porto-Novo et, depuis peu, le Musée de la Feuille et le Musée du souvenir à Porto-Novo. »<sup>4</sup>

Aussi, face aux enjeux de lutte contre la pauvreté, le Bénin a-t-il opéré en 1999, une réforme de l'administration territoriale<sup>5</sup>. Cette réforme prend en compte un nouveau découpage territorial. Ce découpage territorial a consisté en la division du pays en douze (12) départements, subdivisés en soixante-dix-sept (77) communes. Ces communes sont elles-mêmes subdivisées en arrondissements et ceux-ci en villages et quartiers de villes. Parmi ces 77 communes, on distingue trois (3) municipalités à statut particulier : Porto-Novo, Cotonou et Parakou.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le Guide des musées du Bénin (2012) Direction du patrimoine Culturel/MCAAT

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ancien et premier Directeur de l'Ecole du Patrimoine Africain.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> AKOGNI P. (avril 2011) De la création du Panthéon des grandes figures politique du Bénin : Mémoire pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor Département Culture, spécialité « Gestion du Patrimoine culturel » p. 17

<sup>5</sup> Loi N°97-028 du 15 janvier 1999 portant organisation de la République du Bénin.

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

La décentralisation, dans le schéma de la réforme et en application des lois qui la régissent<sup>6</sup>, a permis de doter les nouvelles communes de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Ainsi, toutes ces collectivités territoriales pourront participer efficacement à la vie économique nationale.

Ensuite, le cadre juridique et institutionnel de protection et de valorisation du patrimoine est constitué des instruments internationaux et du droit positif national, les institutions de gestion du patrimoine au plan central et local.

#### Les instruments internationaux : les conventions de l'UNESCO

L'UNESCO a adopté plusieurs conventions internationales dans le domaine de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine culturel et de la diversité des expressions culturelles. Les plus importantes sont :

- la Convention sur la protection des biens culturels en cas de conflits armés (1954);
- la Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriétés illicites des biens culturels (1970);
- la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel (1972);
- la Convention sur la protection du patrimoine subaquatique (2001);
- la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003);
- la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005).

Toutes ces conventions ont été ratifiées par le Bénin.

### La législation nationale de protection, de valorisation du patrimoine

Elle comprend deux lois plus celle des collectivités locales.

### la loi n° 91-006 du 25 février 1991 portant Charte culturelle en République du Bénin.

Cette loi fonde sa politique sur le respect des différences et des origines culturelles nationales, la décentralisation de la vie culturelle, notamment en ce qui concerne l'installation d'infrastructures et d'équipements culturels performants. La charte culturelle met également l'accent sur la nécessité de conserver, de protéger et de mettre en valeur le patrimoine physique et non physique qui constitue le fondement de l'identité culturelle nationale.

#### la loi n°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin.

Cette loi de la décentralisation précise les domaines "de la gestion du patrimoine de la Commune". L'article 109 dispose clairement que "la gestion de la Commune couvre le domaine communal, les biens, les dons et legs, les travaux communaux et toutes autres activités patrimoniales relevant de la compétence de la Commune." Ainsi, les collectivités sont fondées, au regard de cette loi, pour gérer

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Lois N°97-029 du 15 janvier 1999 et N°98-006 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes.

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

leurs patrimoines culturels mais dans les limites fixées par la loi n° 2007-20 du 23 août 2007 portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel en République du Bénin.

 la loi n° 2007-20 du 23 août 2007 portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel.

Cette loi qui constitue une avancée significative pour la protection du patrimoine, traduit la volonté de l'Etat de protéger tout ce que le peuple béninois a de plus cher à travers l'expression de son génie créateur, ses valeurs de civilisation, ses manifestations artistiques et culturelles, ses biens meubles et immeubles (loi 2007-20, préface). Elle légifère sur les questions relatives à la protection, à l'inventaire et au classement des éléments du patrimoine culturel matériel et immatériel; au droit de préemption et d'exportation des biens culturels; à la protection des biens culturels en cas de conflits armés ; à la sauvegarde et la mise en valeur des habitats d'architecture traditionnelle ; aux fouilles et découvertes ainsi que les sanctions liées aux infractions commises en violation des dispositions de cette loi. Pour une meilleure application de ces différents instruments juridiques et la conduite au mieux de la politique culturelle, plusieurs structures sont mises en place.

- La Direction du Patrimoine Culturel (DPC) est une structure technique du portefeuille « culture » du Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme (MCAAT). Elle est créée par l'arrêté N°037 du 21 mars 2007. La DPC a pour mission "la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de patrimoine culturel matériel et immatériel".
- Le Fonds de Développement du Patrimoine Culturel (FDPC) est une structure récente. Il est mis en place pour pallier les difficultés de financement des initiatives de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel. Il a été créé par décret n°2011-806 du 29 décembre 2011.
- Le Fonds d'Aide à la Culture (FAC) a été créé par décret n°92-242 du 24 août 1992, en application de la loi 91-006 du 25 février 1991 portant Charte Culturelle de la République du Bénin. C'est un établissement public à caractère social et culturel, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il est placé sous la tutelle du ministère en charge de la culture. Il a pour mission de contribuer à la promotion du patrimoine et des industries artistiques et culturelles en vue du développement socioéconomique, à travers la valorisation des potentialités et l'accompagnement des professionnels des sous-secteurs concernés.

Ces quelques initiatives qui augurent d'un avenir prometteur pour la culture béninoise, sont à encourager. Mais, il subsiste encore quelques insuffisances pour la valorisation de patrimoine culturel.

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

- La loi n°2007-20du 23 août 2007 constitue une avancée majeure dans l'arsenal juridique mais les décrets et les arrêtés d'application de cette loi ne sont pas encore pris;
- les nouvelles lois ne tiennent pas compte de celles qui étaient en vigueur. A cet effet, on peut noter des contradictions entre la loi sur la décentralisation et celle sur la protection du patrimoine culturel et naturel notamment en ce qui concerne la responsabilité des communes.

### A tout cela s'ajoutent

- l'inexistence d'un inventaire exhaustif et l'obsolescence de la liste indicative du patrimoine culturel national;
- l'inexistence d'une politique nationale de gestion des musées ;
- le manque d'autonomie des musées en matière d'organisation, de gestion et d'animation en rapport avec les défis et nouveaux enjeux du secteur;
- le manque d'initiatives en matière de promotion et de valorisation du patrimoine matériel et immatériel ;
- l'inexistence d'une institution muséale dans le département du Mono ;
- les richesses culturelles du Bénin ne sont pas suffisamment mises en valeur ;
- la quasi inexistence de personnel d'appui dans les Musées ;
- le manque de compétence en marketing et communication muséale.

Au regard de tout ceci, des actions pertinentes s'imposent pour une meilleure atteinte des objectifs de la politique culturelle nationale.

#### 1.4 Un musée des arts et traditions artisanales dans le paysage muséal béninois

Plusieurs facteurs militent à la création d'un musée à Sè. L'histoire et le rôle prépondérant de l'arrondissement de Sè dans le développement économique national, ses multiples potentialités ainsi que les opportunités que la localité offre sont autant d'atouts qui militent à la mise en œuvre d'un tel projet. Ce projet va contribuer à l'amélioration de l'accès au musée qui est préconisé dans l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948) qui stipule que « toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer aux progrès scientifiques et aux bienfaits qui en résultent ». Cet arsenal juridique consacre le droit d'accéder aux musées, aux collections, leur présentation et leur mise en valeur sans aucune discrimination fondée sur l'âge, le sexe, les croyances religieuses ou culturelles, le handicap ou l'orientation sexuelle. La création d'un musée à Sè trouve ses fondements dans ce droit fondamental de l'homme. Il s'agit aussi de mettre à la disposition des populations, une institution muséale qui :

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

« revitalise les rites, coutumes, savoirs et savoir-faire, les formes collectives d'expression symbolique qui ont pour enjeu la construction ou la reconstruction des identités socioculturelles » (Moulin, 1997 : 91-92). Il est essentiel de créer ce cadre d'expression des talents artistiques et de valorisation des savoirs et savoir-faire endogènes, de favoriser l'éclosion de l'imaginaire artistique, la création d'œuvres de l'esprit. Ainsi, chaque enfant du Bénin pourra accéder aux objets de musée, aux tableaux, aux traditions orales, tel que consacré par l'article 10 de la constitution de la République du Bénin.

Ensuite, le vide culturel observé, relatif à l'absence d'un musée dans le département du Mono sera réglé. Ce qui favorisera l'initiative : "contribution à la politique muséale nationale". Ce vide constitue un sérieux manque à gagner aussi bien à l'Etat qu'aux populations. A l'instar des autres départements du Bénin un tel établissement permettra par ailleurs de révéler au grand jour les richesses cachées des civilisations du Bénin; l'offre muséale ne s'en trouverait qu'améliorée.

Un indicateur de performance des musées est la mesure du public. Le musée accordera donc une attention de choix à ses visiteurs. Globalement, nous dirons qu'il s'adresse à tout le monde, des nationaux aux touristes étrangers, des moins jeunes aux plus âgés. Mais de façon précise, il s'agira des scolaires, chercheurs, hommes politiques, touristes nationaux de toute catégorie socioprofessionnelle. Pour résumer, le premier bénéficiaire de cette nouvelle institution muséale est le peuple béninois.

Au Bénin, la consommation des produits patrimoniaux n'est pas très développée (musée, monument, site du patrimoine, bibliothèque, archives). Rares sont les adultes qui vont par exemple au musée. Les spectacles vivants, en particulier la musique, constituent leurs pratiques culturelles. Cet état de chose nous amène à retenir que le musée devra s'appuyer sur une bonne action de communication à travers un partenariat, notamment avec les médias, les diverses agences de communications, la conception de support de promotion, de publicité, de sensibilisation et de diffusion des produits patrimoniaux, les services internet et toutes autres technologies de communication développées par les privés. Autres potentialités du musée, c'est aussi sa population, les grandes imprimeries, les écoles et collèges, la multitude d'universités privées, la proximité de l'université de Lokossa dans le département du Mono.

Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

#### 2 REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

#### 2.1 Patrimoine matériel et immatériel

La valorisation des savoirs et savoir-faire endogènes est une problématique assez complexe en raison de l'insuffisance des publications y afférentes. Pourtant, un musée des arts et traditions artisanales, quel que soit le sens qu'on lui donne, témoigne d'une manière ou d'une autre du passage des hommes; il aide à conserver un certain patrimoine et c'est ce à quoi s'attèle le présent projet. Mais tout d'abord, il convient de préciser le contenu patrimonial exact qu'entend traiter cet établissement dans le contexte béninois à travers la définition de quelques concepts.

#### Savoir- faire:

Le savoir- faire peut se définir comme l'ensemble des connaissances techniques et pratiques traditionnelles ou locales d'une personne, d'un groupe, d'une communauté. Il est donc lié à l'expérience professionnelle, aux aptitudes personnelles ainsi qu'aux différentes méthodes d'exploitation propre à une profession. Le savoir-faire implique une certaine habileté à mettre en œuvre son expérience et ses compétences, à faire réussir ce que l'on entreprend, à résoudre des cas pratiques. Compétences et expériences sont les maîtres mots du savoir-faire.

#### Savoir-faire endogène :

C'est l'ensemble des connaissances d'une personne, d'un groupe, d'une communauté ou d'une collectivité acquises par l'étude, par l'observation, par l'apprentissage et/ou par l'expérience. Ces compétences techniques ou habiletés sont alliées à l'expérience dans l'exercice d'un champ d'activité professionnel dont la cause est interne (ce qui est produit, ce qui émane de l'intérieur d'un organisme ou d'une structure, en dehors de tout apport ou influence extérieure).

A la lumière de nos lectures, Le "savoir local" (ou "savoir endogène", "savoir traditionnel") reste jusqu'à maintenant difficile à déterminer de façon précise. D'après Paulin Hountondji<sup>7</sup> qui souligne l'aspect culturel dans sa définition, il s'agit d'une "connaissance vécue par la société comme partie intégrante de son héritage". Le caractère évolutif du savoir local est dû à la transmission endogène, généralement orale, des connaissances spécifiques (sur l'agriculture, l'élevage, les ressources naturelles, etc.) d'une génération à l'autre, continuellement enrichie par de nouveaux éléments du savoir contemporain. Il s'agit donc d'un "amalgame des connaissances" qui a essentiellement pour objectif de réagir à la modification des conditions du milieu provoquées souvent par les changements des paramètres écologiques et humains. Son approche empirique permet d'identifier, de décrire et d'utiliser de

<sup>7</sup> Hountondji P. "Les savoirs endogènes: pistes pour une recherche", Codesria, 1994,

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

nombreuses ressources naturelles avec lesquelles la société concernée est associée dans l'espace et dans le temps.

#### La valorisation

Selon Le Petit Larousse 2010, la « valorisation est l'action de donner de la valeur, plus de valeur à » quelque chose. On parle aussi de mise en valeur. Mais la valorisation se réalise souvent, à travers la promotion, la sensibilisation et surtout la diffusion. Cette dernière privilégie de plus en plus les médias et les technologies de l'information et de la communication. Dans le domaine du patrimoine, les efforts de protection, de conservation et de collecte, ainsi que la connaissance du patrimoine n'auraient pas de justification en soi si l'objectif poursuivi n'était pas de mettre les richesses du patrimoine à la disposition du plus grand nombre. Cet objectif prend forme à travers les actions de promotion et de diffusion du patrimoine. Ces actions assurent le rayonnement du patrimoine, véritable lieu de rencontre et d'échange, vecteur du développement économique, touristique et local.

#### Le patrimoine matériel :

Le patrimoine matériel couvre un large champ de réalisations historiques : du patrimoine immobilier, comme les ensembles architecturaux, les parcs et jardins ou le "petit" patrimoine populaire, au patrimoine mobilier comme les objets d'art, les meubles ou les livres.

Le patrimoine dit «matériel» est surtout constitué des paysages construits, de l'architecture et de l'urbanisme, des sites archéologiques et géologiques, de certains aménagements de l'espace agricole ou forestier, d'objets d'art et mobilier, du patrimoine industriel (outils, instruments, machines, bâti, etc.).

#### Patrimoine culturel immatériel

La Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel définit le patrimoine culturel immatériel en termes plus abstraits comme étant les pratiques, représentations, expressions, ainsi que les connaissances et savoir-faire que des communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Le patrimoine culturel immatériel est traditionnel, contemporain et vivant à la fois, inclusif, représentatif et fondé sur les communautés.

Le patrimoine immatériel peut revêtir différentes formes : chants, costumes, danses, traditions gastronomiques, jeux, mythes, contes et légendes, petits métiers, témoignages, captation de techniques et de savoir-faire, documents d'archives etc.

### 2.2 Intérêt de la création d'un musée des arts et traditions artisanales

« Le développement endogène est basé sur les besoins fondamentaux des personnes (alimentation, logement, éducation, travail...) et non sur les besoins de la croissance du marché. Il est axé sur la valorisation des ressources naturelles, sur sa culture et ses savoir-faire locaux. Selon ces principes, un territoire peut chercher à transformer les caractéristiques qui sont les siennes et à créer un certain

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

nombre d'avantages qui lui sont spécifiques. Cette démarche volontaire est susceptible de renforcer l'attractivité d'un territoire ».8

Or les communautés rurales du Bénin en général et celles de Sè et de Tourou en particulier, ont une connaissance étroite de leur environnement physique et culturel. « Le savoir des populations a une dimension holistique comprenant un large éventail d'expériences humaines au regard d'entités tangibles et intangibles »9

Leur champ de connaissance s'étend aux domaines importants de la vie tels que la médecine traditionnelle, les sciences sociales, les sciences de la vie et de la terre etc. Dans tous ces domaines, chaque société a développé un savoir-faire au point qu'il est exercé pour la survie de la communauté. A titre d'exemples, le travail du bronze, la sculpture du bois est le gagne-pain d'une partie de la population du Zou, et du nord du Bénin, nous avons la transformation du lait de vache en fromage, de la noix de karité en beurre de karité qui a des vertus très thérapeutiques. Le savoir-faire est de ce fait une ressource importante de la culture des communautés rurales et constitue donc un puissant levier de développement endogène et durable.

L'insuffisance, voire le manque de cadre formel adéquat constitue un frein grave à la sauvegarde, la valorisation et la pérennisation des savoirs et savoir-faire endogènes. La mise en place d'un musée des arts et traditions artisanales devient alors une opportunité sérieuse. Ce musée, permettra, s'il est créé d'inventorier, d'exposer, de sauvegarder et de valoriser les entités tangibles et intangibles des arts et traditions artisanales. Chaque localité du Bénin à l'instar de Sè et de Tourou dispose de savoir-faire endogène qu'il est indispensable de mettre au service du développement socioéconomique comme le dit (Boisvert, 1996), « le développement local découle directement du concept de développement endogène », et selon Tremblay (1999 : 25), «l'approche du développement local communautaire qui est centré sur une vision globale et sociale du développement et l'approche du développement économique local». C'est donc le développement social qui influencera le développement économique.

Somme toute, une telle initiative communautaire constituerait une réelle opportunité pour chaque communauté concernée et ouvrirait la voie à une pérennisation certaine des savoirs et savoir-faire endogènes, gage d'un développement socio-économique.

#### 2.3 Un musée pour la valorisation de l'art et des traditions artisanales

L'une des préoccupations principales de l'homme a été la recherche de ses origines et la connaissance de son passé. Le musée est de nos jours un lieu de conservation d'objets anciens, culturels ou artistiques d'un peuple ou d'un pays en vue de la préservation, de la diffusion et de la transmission des connaissances qu'ils véhiculent. Aussi, l'histoire nous enseigne que l'homme a toujours éprouvé le

15

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Les systèmes territoriaux de production : revue de littérature et approches théoriques d'un concept évolutif Denis Chabault CERMAT – IAE de Tours Université de Tours ; disponible sur http://cermat.iae.univ-tours.fr/img/pdf/chabault-20061.pdf consulté le 10/10:2013 à 16h

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Basga Emile DIALLA in savoir locaux : un capital culturel souvent occulté, CAPES 2004, p.13

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

besoin de garder et de conserver les objets considérés comme éléments inhérents à sa culture. Le musée est présent pour réaliser ce désir de l'homme, car il est un endroit de conservation, de protection et de diffusion du patrimoine culturel des peuples. Lieu de conservation du passé et de regard sur l'avenir, le musée est un véritable outil de connaissance de soi pour mieux aborder l'avenir.

Les mots et leurs significations évoluent dans le temps et dans l'espace. Compte tenu de cela, le musée n'a pas toujours désigné la même chose dans le passé comme aujourd'hui.

Le PETIT LAROUSSE 2005 (100ème EDITION) le définit comme « lieu, établissement où est conservée, exposée et mise en valeur une collection d'œuvres d'art, d'objets d'intérêt culturel, scientifique ou technique » Cette définition du musée désigne un lieu de conservation d'objets d'art, de figures historiques, etc. Il est une référence de l'histoire d'un peuple d'une nation, d'une ethnie. Il a pour objet de faire vivre le passé dans le présent, de l'enseigner aux générations pour une connaissance juste de son évolution.

Mais qu'en est-il de l'art et des traditions artisanales?

Nous pouvons définir l'art à travers de quatre mots : « L'art c'est de *l'imagination* (capacité de créer une ou des images mentales originales à partir d'images déjà existantes et engrangées dans la conscience ou l'inconscient) ; c'est de *L'imaginaire* (s'oppose au réel, créativité capacité à produire des œuvres originales et nouvelles dans le champ de l'art) ; c'est aussi *la création* (c'est l'œuvre de l'artiste) ; il est *esthétique* (au sens étymologique du terme : explorer le monde à l'aide de tous ses sens avec émotion, intelligence et sensibilité) et enfin il est *le beau*. »<sup>10</sup> Suite à cette définition, nous pouvons dire que l'art a un rôle d'intermédiaire entre une réalité permanente : la réalité extérieure qui reste sensiblement la même à travers le temps et l'espace et une réalité intérieure qui, elle, est diverse, instable, changeante. Il diffère selon les individus, leur caractère, leurs tendances propres ; il varie aussi selon les collectivités.

Ensuite les traditions artisanales désignent la transmission continue d'un contenu culturel, d'une technique de production manuelle ou de petite envergure à travers l'histoire depuis un événement fondateur ou un passé immémorial. Cet héritage immatériel peut constituer le vecteur d'identité d'une communauté humaine. Dans son sens absolu, la tradition artisanale est une mémoire et un projet, en un mot une conscience collective, le souvenir de ce qui a été, avec le devoir de le transmettre et de l'enrichir.

Au regard de ce qui précède, le musée apparaît comme une sorte de pont entre le passé et le présent; une liaison entre les générations. Ainsi il va s'en dire que le musée est non seulement le garant de la conservation du patrimoine ancien (traditions artisanales) d'un peuple, d'un pays, mais aussi un lieu d'exposition et de valorisation de la gagne créatrice d'une culture (arts). C'est le témoin d'un passé lointain ou récent de la société. Il est quelquefois réduit aux collections, lorsque le bâtiment est construit pour recevoir ces collections. Il s'ensuit que le musée constitue indéniablement le cadre adéquat pour la valorisation des arts et traditions artisanales.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Réflexions sur une définition de l'art, http://www.ac-grenoble.fr/savoie/mat/group\_de/domaine/arts/arts.htm, consulté le 30 /10 /2013 à 4h30

Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

### 3 LES DEMARCHES METHODOLOGIQUES

### 3.1 Les outils de prospection : entretiens

La définition de ce projet exige que nous procédions par approche scientifique. Ainsi, avons-nous réalisé une série d'entretiens avec des personnalités dont l'apport a été extrêmement important. Au total, nous avons interrogé, au Bénin et au Burkina-Faso, des historiens, des gestionnaires du patrimoine culturel, des hommes politiques, des femmes individuellement, des associations et groupements de femmes détentrices du savoir-faire de la poterie, des personnes ressources en matière de la poterie, et même des observateurs.

De ces entretiens, il ressort globalement que la génération des dirigeants actuels et la jeunesse ont besoin de s'inspirer de l'histoire, de connaître les vertus et les retombés de la manipulation de l'argile. Ceci mettra fin aux agissements et dérapages regrettables souvent observés envers ceux qui vivent toujours grâce à l'argile; d'où, la présence d'une telle institution présente l'avantage, selon eux, pour focaliser l'attention des jeunes générations sur le développement des entreprises culturelles en général et en particulier l'artisanat. Certaines ont attiré notre attention sur la difficulté à convaincre les autorités gouvernementales de la nécessité de réaliser le projet, vu qu'elles sont plus intéressées par les questions politiques que par les initiatives culturelles utiles au développement; le manque d'intérêt pour le secteur culturel étant manifeste au Bénin; pour preuve, le budget affecté au Ministère de la culture est toujours de moins de 1% du budget national. Cette situation est un redoutable obstacle potentiel qui demande, de notre part, de grands efforts de communication pour faire accepter le projet.

Par ailleurs, nous avons eu l'opportunité d'avoir des échanges fructueux avec un certain nombre de Cadres du monde du patrimoine culturel

- Monsieur Prosper TIENDREBEOGO, Directeur des arts plastiques et appliqués du Burkina-Faso, conservateur de musée; du haut de sa riche carrière dans l'administration culturelle de son pays, nous a beaucoup aidé à réunir la documentation relatif à notre projet et définir les contours du sujet lors de notre stage à la Direction Générale du Patrimoine Culturel du Burkina-Faso;
- Monsieur Souleymane PALENFO, Directeur du Centre National d'Artisanat d'Art (CNAA). Sa carrière se confond presque avec la vie des artistes. Au CNAA, trois secteurs seulement sont couverts; il s'agit du travail du Batik, du Bronze et de la Poterie. Il a émis une réserve sur le manque de cadre (l'actuel cadre est exigu et mal équipé: manque d'eau, d'électricité etc.). il souhaite aussi que le secteur de l'artisanat soit régulé entre les trois acteurs que sont l'Etat, les artistes et le secteur privé pour valoriser les produits issus de l'artisanat. Pour monsieur PALENFO, il est indispensable

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

de ne pas fermer l'apprentissage aux techniques artisanales et revoir le niveau intellectuel des artisans par des cours de renforcement.

 Monsieur Pierre METINHOUE, Enseignant au département d'histoire et d'archéologie de l'Université d'Abomey-Calavi, l'un des auteurs du livre Poterie et Potières de Sè. Historien Béninois de renom, il nous a entretenu sur la problématique même de la création d'un musée des arts et tradition artisanale, ses forces et faiblesses, les stratégies à mettre en œuvre pour la réalisation de ce projet.

A cette série d'entretiens s'ajoutent les visites de terrain.

#### 3.2 Les visites de terrains

Afin de valider certaines données théoriques, nous avons visité au Burkina-Faso certaines institutions de production, de conservation et de valorisation de l'artisanat et au Bénin les localités de Sè et de Tourou qui sont susceptibles de nous fournir des preuves empiriques de la pratique de l'artisanat traditionnel.

Au Burkina-Faso, en plus du Centre National d'Artisanat d'Art (CNAA), nous avons visité aussi le village artisanal. Presque toutes les techniques (poterie, bronze, tissage, sculpture du bois, fabrique de chaussures, coffret etc.) de l'artisanat y sont pratiquées et valorisées.

Par rapport à la poterie, elles sont très belles et biens raffinées. Ce sont les poteries des villages de Tchériba et de Dédougou des localités du Burkina. Elles ont comme particularité une bonne décoration et je me suis rendu compte que c'est cette décoration qui manque beaucoup à nos potières du Bénin.

Au Bénin nous avons visité deux localités : l'arrondissement de Sè et le quartier Tourou.

L'arrondissement de Sè: Il est situé dans le département du "Mono" au sud-ouest du Bénin ; il est l'un des six arrondissements de la commune de Houéyogbé et compte sept quartiers de ville et sept villages satellites. Les quartiers de ville sont Adjigo, Gbadagli, Gonfiocomey 1, Gonfiocomey 2, Honnougbo, Logohoué et Zounmey. Les sept villages sont Drè, Allogo, Lokohoué, Sèbo, Haindè, Gbédji et Sohounmey L'activité principale de la communauté est la poterie, ensuite viennent l'agriculture, la pêche, l'élevage et le petit commerce.

Pour parler de la poterie de Sè, l'histoire raconte qu'une dame du nom de "maman Viangansi", mère fondatrice de la poterie aurait eu la révélation du génie "agué" dans la forêt qui lui aurait communiqué ce savoir-faire. C'est donc depuis son retour de la forêt qu'elle aurait commencé par manipuler l'argile et lui donner des formes qui serviront dans le quotidien de la population.

L'argile est une richesse naturelle et la principale matière première entrant dans la fabrication des poteries. Le Bénin en dispose dans presque tous les départements et la localité de Sè dispose de la meilleure qualité de l'argile selon les potières des autres régions et les consommateurs des produits des potières de Sè. Actuellement à Sè, il existe trois carrières (Dota: 5 km; Ekindji: 3km; et Saloukou: 4km) d'extraction de l'argile qui ne finit jamais puisqu'après chaque saison pluvieuse elle se régénère. La population affirme y extraire de l'argile depuis le temps de leurs aïeux.

### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

En ce qui concerne la cuisson traditionnelle des produits dérivés d'argiles, il existe des terrains spécialement dédiés à cet effet dans chaque quartier du village. Ce sont des parcelles qui appartiennent à la communauté et rigoureusement enregistrées dans le patrimoine de l'Etat.

L'extraction et la manipulation de l'argile est un patrimoine culturel immatériel. Ce qui a permis le transfert de ce patrimoine d'une génération à une autre tout en l'enrichissant.

Aujourd'hui à Sè, la poterie n'est plus qu'utilitaire ou traditionnelle, elle est aussi cultuelle et artistique dont voici quelques illustrations.

### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013



Figure 1 : Carrière d'argile à Sè : photo Adjouavi Elzie SOSSOU NOUCLA



Figure 2 : Poterie utilitaire ou traditionnelle, photo Adjouavi Elzie SOSSOU NOUCLAI

### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013



Figure 3 : Poterie décorative ou artistique, photo Adjouavi Elzie SOSSOU NOUCLAI



Figure 4 : La poterie cultuelle, photo Adjouavi Elzie SOSSOU NOUCLAI

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

Dans l'arrondissement de Sè, les femmes s'organisent souvent en associations ou en groupements pour la valorisation de leurs produits et participent souvent aux foires au Bénin ou à l'extérieure comme au Ghana au mois de juin 2013. Elles sont aussi en partenariat avec les Turcs qui ont financé la construction d'un atelier de la poterie avec un équipement moderne pour la production de masse et de bonne qualité. Aussi, une dizaine de femmes ont-elles suivi une formation de deux mois en Turquie pour apprendre de nouvelles techniques et l'utilisation du matériel mis à disposition.

Nous proposons que le nouveau musée soit une suite de cet atelier de la poterie. Pour cause, lors de nos entretiens avec le Chef d'Arrondissement Monsieur Flavien HOUNSOUNOU qui nous a été d'un grand secours au moment de notre recherche sur le terrain, il y a encore de la place (environ deux hectares) sur le site de l'atelier des potières pour la construction d'un musée.

### Le quartier Tourou

Dans le département du Borgou, le premier arrondissement est Parakou. Il comporte quarante-un (41) quartiers dont Tourou. Le quartier Tourou est composé de six quartiers de villes (Tourou 1, 2, 3, 4, 5,6). L'activité principale des femmes de Tourou est la poterie utilitaire cultuelle ou artistique. Les hommes sont tournés vers l'agriculture et l'élevage.

Parlant de la poterie de Tourou, le savoir-faire a été pérennisé dans le village par madame Aguérégaro qui l'a reçu de sa mère selon son fils Issa Alidou Déroukondé.

A Tourou comme à Sè il existe des carrières d'argile. La carrière que nous avons pu visiter à Tourou est à un (1) kilomètre (le quartier est Kadri) des habitations, carrière découverte il y a à peine deux (02) ans après une extraction de sable sur les lieux. L'ancienne carrière utilisée depuis le temps de leurs ancêtres (8 km des habitations) a été abandonnée au profit de la nouvelle plus proche et disposant de la même qualité d'argile.

Pour la cuisson des produits, il n'y a pas un endroit public dédié à cela comme à Sè. Chaque femme le fait dans sa concession au risque de provoquer un incendie.

A Tourou, les femmes qui savent manipuler l'argile ne se sont regroupées ni en association ni en groupement. Le travail reste individuel, chacune dans sa case ou dans sa concession parfois avec une main d'œuvre abondante qui est généralement constituée des filles de la famille.

Ayant poussé plus loin notre curiosité, Monsieur Amadou Abdou Razack, Gendarme à la retraite et Président du Comité de Développement du Quartier (CDQ) Tourou nous a fait visiter un bâtiment inachevé abandonné dans une broussaille. Ce bâtiment devait abriter l'usine de fabrication, un centre de formation de la jeune génération en matière de poterie. Nous n'avons pas pu avoir d'autres informations sur l'origine du projet et les causes d'abandon de ce chantier si précieux pour la valorisation de ce savoir-faire endogène.

Toutefois, nous avons pu avoir quelques images de la poterie de Tourou.

### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013



Figure 5 : Carrière d'argile à Tourou ; photo Adjouavi Elzie SOSSOU NOUCLAI



Figure 6 : Poterie utilitaire ou traditionnelle, photo Adjouavi Elzie SOSSOU NOUCLAI

### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013



Figure 7 : Poterie cultuelle, photo Adjouavi Elzie SOSSOU NOUCLAI



Figure 8 : Poterie artistique ou décorative, photo Adjouavi Elzie SOSSOU NOUCLAI

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

Eu égard à ce qui précède, nous pouvons dire qu'à Sè comme à Tourou la poterie est l'activité principale génératrice de revenu de plus de 50% des femmes. « La compétence (ou le savoir- faire) requis dans leur travail. Aussi, nous avons constaté que les techniques de fabrication et le processus de transformation de l'argile varient d'une région à une autre et tient aussi compte de la qualité de l'argile. Les outils utilités pour la fabrication varient aussi d'une région à une autre ; la qualité (résistance et esthétique) de la poterie dépend aussi de la qualité de l'argile.

### 3.3 Les outils bibliographiques

Pour concevoir le projet, nous avons consulté des documents traitant de la gestion du patrimoine culturel matériel et du patrimoine culturel immatériel sous divers angles.

Cette recherche documentaire a porté essentiellement sur les thématiques : muséologie et muséographie, gestion du musée, développement et politiques culturelles, valorisation du patrimoine culturel, valorisation des savoirs et savoir-faire endogènes, les traditions artisanales.

Les présentes réflexions trouvent leur sous bassement juridique dans la Convention de l'UNESCO sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel qui considère les traditions et expressions orales, les pratiques sociales rituelles et festives, les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel...comme éléments du patrimoine culturel immatériel ayant la vertu « de rapprochement, d'échange et de compréhension entre les êtres humains»<sup>11</sup>. Un autre moyen efficace pour assurer une sauvegarde durable du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) est d'encourager les détenteurs de ce patrimoine à continuer de transmettre leurs connaissances et savoir-faire aux générations qui les suivent. Ainsi, l'article 2.3 de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003 place la transmission parmi les mesures de sauvegarde visant à assurer la viabilité de ce patrimoine. L'UNESCO encourage également les États à créer des systèmes nationaux de « Trésors Humains Vivants (THV) »<sup>12</sup>. Dans cette perspective, il convient notamment d'identifier des praticiens expérimentés dont certains seront reconnus par une distinction officielle et incités à poursuivre le développement et la transmission de leurs connaissances et savoir-faire.

Cette distinction sera appuyée par la Convention de 2005 qui, reconnaît la nécessité « ... de prendre des mesures pour protéger la diversité des expressions culturelles, y compris de leurs contenus, en particulier dans les situations où ces expressions culturelles peuvent être menacées d'extinction ou de graves altérations.» <sup>13</sup> L'existence de ces instruments internationaux souligne d'un grand trait une préoccupation majeure : ces éléments du patrimoine constituent l'identité et la fierté des peuples et sont le symbole de leur diversité et spécificité culturelles à promouvoir face à la mondialisation. Nombreux

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> UNESCO. Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Paris : 2003, p.2.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Les Trésors humains vivants sont des personnes qui possèdent à un haut niveau les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour interpréter ou recréer des éléments spécifiques du patrimoine culturel immatériel.

<sup>13</sup> UNESCO. Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelle. Paris : 2005, p.2.

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

sont des savoirs et savoir-faire qui ont été fixés sur des œuvres, parfois uniques, aujourd'hui en péril qu'il faut préserver à travers la création d'un musée des arts et traditions artisanales.

Dans cette même vision, nous avons exploré la bibliographie (monographie, publications officielles, travaux universitaires) relative à la gestion et à la valorisation des savoir-faire locaux. Il en ressort qu'il existe des initiatives éparses de conservation, de pérennisation, et de la valorisation des savoirs et savoir-faire endogènes. L'atelier de Conakry (Guinée du 08 mars au 11 mars 2005) pour le lancement de l' « Initiative de valorisation des capacités africaines endogènes dans la gouvernance et la prévention des conflits », est aussi une initiative. Nous avons aussi l'expérience de la Tunisie. Vieux de milliers d'années, l'art de la poterie est une tradition en Tunisie. C'est une véritable institution dans toute la Tunisie et les artisans créent toujours selon les techniques traditionnelles. A défaut d'un musée, ils ont une usine de la poterie.<sup>14</sup>

Les données en ligne (internet) de quelques musées occidentaux présentent la réalité de cet établissement (musée) vécu comme un centre communautaire où est conservée la mémoire des Hommes. Aussi la consultation de d'ouvrages comme *Potières et Poterie de Sè, une enquête historique et technologique dans le Mono Béninois*<sup>15</sup>, et *poterie et société chez les Nuna de Tièrkou (boucle de la Volta Noire – Burkina-Faso)*<sup>16</sup> a –t-elle été d'un précieux atout. C'est une kyrielle de réflexions muséologiques, exposés thématiques et expériences vécues par des professionnels de divers horizons qui nous renseignent sur les techniques de manipulation de l'argile et la gestion des industries culturelles dans les communautés. Plusieurs autres titres importants nous ont apporté d'éclairage sur le statut juridique et politique desdits musées. Ces contenus apparaissent comme des succès professionnels dans leur environnement ; mais compte tenu des différences socioculturelles et politiques, il nous revient de les adapter aux réalités de notre pays.

Notre recherche s'est soldée par une bonne moisson de données et informations obtenues au sein de diverses Unités d'information documentaire (Bibliothèques, Archives, Centres de documentation) et Services administratifs.

#### 3.4 Expériences et enseignement du stage à la DDCAAT/ Mono-Couffo

Dans le cadre de notre formation à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) et, plus précisément, lors des travaux de recherche autour du thème "La valorisation des savoirs et savoirfaire endogènes au Bénin à travers la création d'un musée des arts et traditions artisanales : cas de la poterie de Sè (Mono) et de Tourou (Borgou)", nous avons effectué notre stage professionnel conformément au planning ci-après : du 19 au 30 août à Sè ; du 02 au 13 septembre à Tourou et du 16

<sup>14</sup>Album usine de la poterie de Tunisie, (24 mai 2013) https://fr-fr.facebook.com/video/video.php?v. Le 17/10/13 à 21h45

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Potière et Poterie de Sè, une enquête historique et technologique dans le Mono Béninois (0000), Alexis ADANDE et Goudjinou METINHOUE

<sup>16</sup> poterie et société chez les NUNA DE TIERKOU (boucle de la Volta Noire – Burkina-Faso) .Pierre NORA (1986),BANAON K.P.

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

septembre au 18 octobre 2013 à la Direction Départementale de la Culture de l'Alphabétisation de l'Artisanat et du Tourisme (DDCAAT) Mono-Couffo.

La DDCAAT est dirigée par un Directeur nommé en Conseil des Ministres parmi les cadres A ayant dix (10) ans d'expérience. Les services de la DDCAAT sont le Secrétariat Administrative, le Service des Affaires Administratives, Financières et du Matériel, le Service de l'Information, de la Documentation et des Statistiques, le Service des Affaires Artistiques et Culturelles et des Services Techniques.

A la DDCAAT, notre stage nous a permis d'acquérir et de maitriser les notions de gestion et les techniques de conduite d'un Projet Scientifique et Culturel.

Pour l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, il s'agira à travers cette recherche de contribuer à la création d'un musée des arts et traditions artisanales dans le département du Mono. Au cours de notre stage à la DDCAAT notre projet de recherche a mûri. Pendant ces deux mois, au prix de multiples entrevues assorties des apports, conseils, et de pertinentes recommandations, de la documentation disponible, nous nous sommes imprégnés des tenants et aboutissants du projet de création du musée régional de Kinkinhoué à Djakotomey destiné à conserver l'histoire et promouvoir la culture Adja dans le département du Couffo. La stratégie d'investissement du bâtiment abritant le futur musée, les atouts et contraintes de sa conservation, les mesures prises au cours de ces dernières années pour en faire un musée viable sont autant d'acquis que nous avons eu l'occasion d'apprécier et de capitaliser. La gestion de ce projet pendant la période de déroulement de notre stage nous a permis d'apprendre beaucoup sur la manière de collecte des objets pour un nouveau musée (comment réunir la collection), la préparation des cartels, des discours pour le public; les préparatifs pour les différents parcours des visiteurs et surtout les procédures pour associer la communauté et les autorités communales à la gestion du musée.

Ce sont là autant d'outils utiles à la conception de notre projet de création d'un musée.

Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

### 4 PROJET DE CREATION D'UN MUSEE DE LA POTERIE POUR LA VALORISATION, LA CONSERVATION ET LA PERENNISATION DES SAVOIR-FAIRE ENDOGENES

### 4.1 Le programme muséographique

#### Sè, la vitrine de la poterie

Plusieurs facteurs militent à la création d'un musée à Sè. L'histoire et le rôle prépondérant de la localité dans le développement économique national, sa position stratégique par rapport à son accès, ses multiples potentialités ainsi que les opportunités qu'elle offre sont autant d'atouts qui sont favorables à la mise en œuvre d'un tel projet. En prendre connaissance et en inventorier les initiatives de protection et de valorisation du patrimoine permettront d'évoquer les éléments qui sont en faveur de la mise en place d'une telle institution muséale. Il s'agira par la suite de préciser l'identité et la vocation d'une telle institution.

### Un musée au service du développement

Nous sommes conscients du rôle joué par les « musées d'art » qui fleurissent à notre époque : Musée de la dentelle de Calais (1836), Musée historique des tissus à Lyon (1856), Musée d'art et d'industrie de Saint Etienne (1853), Musée du dessin industriel à Mulhouse (1857). Créés dans la mouvance des expositions universelles, ces musées sont majoritairement l'émanation de chambres de commerce et de sociétés industrielles qui voient, dans la création du musée, un moyen de valoriser les productions industrielles, d'en conserver les fleurons, d'offrir une vitrine des savoir-faire, de fournir des modèles à la création contemporaine, de vendre des produits, de développer l'économie, d'asseoir une réputation. Force est de reconnaître aujourd'hui, le rôle joué par ces institutions.<sup>17</sup>

Dans ce même ordre d'idées, nous dirons que les enjeux de développement et d'émergence des pays en développement occupent les réflexions, de nos jours. Le politique l'a si bien compris en faisant du secteur culturel, un pôle de développement. La création d'un musée entre largement dans cette vision. De par ses activités, le musée pourra induire des actions susceptibles de contribuer dans une large mesure à l'effort collectif de croissance et de prospérité. La majorité des personnes sondées estiment que la création d'un musée à Sè aura un impact positif sur le développement de la ville et du pays sur plusieurs plans. Cet impact se traduirait notamment par l'affirmation de l'identité culturelle de la communauté et de la nation, la mise en valeur du patrimoine culturel, la rentabilité économique à travers le tourisme culturel, les publications, les travaux et rencontres de recherche, l'amélioration de la réception de la culture béninoise et de l'image de marque du Bénin.

-

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> L'association « Tours, Cité de la soie, (2007), http://www.tours-cite-de-la-soie.com/asso.php?page=mentions consulté le 20 /10/2013 à 9h57

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

### Le concept du musée

Le Conseil International des Musées (ICOM) donne une définition du Musée « Un musée est une institution permanente sans but lucratif au service de la société et de son développement ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation ». Investi d'une mission scientifique et de ce rôle social, le musée doit-il répondre à la demande qu'elle soit solvable ou non ou bien la créer, la développer par une offre systématiquement adaptée à tous les publics et ce dans une optique de bonne gestion voire de rentabilité. Que proposons-nous alors pour le musée de Sè? La guestion du type ou de la forme du musée à implanter à Sè est souvent évoquée lors des enquêtes. Inquiétude légitime car la forme du musée dépend de sa vision, de la mission qui lui est assignée. Cette mission se dégage logiquement à travers le concept même du Musée. Pour un musée, le concept, c'est œ qui fait son identité, sa personnalité, sa spécificité par rapport à un autre musée. C'est ce qui définit son image. C'est ce qui fait que le public préfère le visiter plutôt qu'un autre musée; bref, c'est sa ligne éditoriale. Le choix du concept du musée est donc un parti pris, car il est fonction des attentes de la tutelle, de la personnalité du Responsable du musée ou de son environnement. Il est donc fourni dans cette section à titre indicatif et est sujet à réflexion pour sa maturation. Une chose est certaine : il s'agit d'une institution qui rompt littéralement avec les schémas traditionnels de gestion des musées. Une institution qui privilégie plutôt la connaissance, les savoir-faire endogènes. Un musée dont le concept a considérablement évolué dans sa forme, ses objectifs, son organisation, sa gestion; un musée qui est rigoureusement attaché aux enjeux financiers face auxquels se sont créés des concepts comme "l'entreprise culturelle " et ses relations avec le "marché". Tout cela sans oublier les questions relatives aux "services culturels ou pédagogiques" ou "services du public" qui se sont multipliés dans nos musées. L'inventivité, la recherche et la remise en cause permanente ainsi qu'une dynamique communicationnelle envers les publics. La dénomination qui correspond le mieux à cette vision est un «écomusée)». Il s'agit d'une institution culturelle qui se propose de collecter et de conserver des éléments (matériels et immatériels) du patrimoine culturel ; de concevoir à partir de ses éléments, des produits culturels offerts à la consommation du public, à travers les expositions, l'édition, la diffusion et des actions de promotion. C'est une institution muséale qui place l'homme et l'expérience humaine au centre de ses préoccupations. Elle entend présenter l'Homme dans ses interactions avec l'environnement, tout en mettant l'accent sur le dynamisme dont fait preuve la société béninoise. A cet effet, les contenus de ses expositions s'articuleront autour de grandes thématiques qui empruntent à la matière, au corps et à l'esprit, à la tradition et à la pensée. Il s'agit d'un établissement d'envergure, qui fait de la communication-diffusion autour du patrimoine et de ses activités un parti pris.

#### La vocation du musée

La vocation du musée est de révéler au monde les richesses culturelles des peuples du Bénin. Le Musée des arts et traditions artisanales s'inscrit totalement dans la mise en valeur du patrimoine culturel matériel et immatériel. Cela fait d'elle une entité dynamique, orientée vers la communicationaction envers les publics. Cette vocation suppose à la fois la recherche permanente sur l'histoire et les

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

cultures nationales, la sauvegarde des valeurs patrimoniales et leur diffusion. Elle augure donc des prouesses muséographiques susceptibles de rehausser les ressentis socioculturels, les émotions qui donnent un sens à la vie nationale, à l'histoire et aux aspirations du peuple. Cette vocation le positionne alors comme :

- ✓ un outil pour mettre en valeur l'histoire et la culture du Bénin. A la suite du bâtiment de l'atelier des potières de Sè, l'institution doit faire découvrir l'histoire du Bénin, les témoins de l'évolution des différents groupes socioculturels, leurs usages, leurs modes de vie, leur histoire ;
- ✓ un musée vivant et accessible : il est ancré dans le passé, le présent et se projette sur l'avenir. L'accès aux objets du patrimoine culturel et artistique saura révéler à la population du Bénin et du monde, les richesses culturelles nationales : Le musée saura se rendre accessible grâce à son emplacement mais aussi et surtout par la médiation et les multiples animations offertes au public ;
- ✓ un espace socioculturel au service des populations du Bénin : le musée a vocation de s'adresser prioritairement aux habitants du département du Mono et ses environs mais également au peuple béninois dont il reste un instrument privilégié de mise en valeur du patrimoine ;
- ✓ un espace d'animation, de création, pour les enfants qui exprimeront toute leur imagination en manipulant l'argile ;
- ✓ un outil de développement touristique : parallèlement, l'établissement constitue l'un des atouts majeurs du développement touristique de la commune de Houéyogbé et du département du Mono. Il participe au rayonnement et à la diversification des activités culturelles dans le département du Mono;
- ✓ un centre de ressources pour la recherche et les acteurs culturels : le musée aidera, par ses activités, à la recherche scientifique et à l'expression des artistes contemporains. Le musée fera appel à un vaste éventail de spécialités, de compétences et de ressources. Il peut s'ensuivre un partage des ressources ou de prestation de services et, par là-même, un élargissement des activités du musée;
- ✓ un espace culturel intégré : le musée offre, outre la muséographie, des services connexes tels les spectacles de musique, de théâtre et de danse. Ses salles de conférence pourront accueillir des rencontres nationales et internationales, sa galerie d'art pourra offrir un cadre d'échange des créations artistiques avec le public, sa boutique-témoin pour les souvenirs, les salles d'éducation et d'apprentissage pour les apprentis et les publics scolaires. C'est aussi un espace de projection cinématographique et de célébration des chefs-d'œuvre d'auteurs béninois et africains.

### Les publics

Aujourd'hui les publics sont au cœur des projets scientifiques et culturels des musées. Établir la courbe de la fréquentation, connaître et comprendre les visiteurs, satisfaire les usagers : trois approches reflétant des enjeux, des savoirs et des systèmes d'actions différents qui, ensemble, déterminent la politique des publics du musée contemporain. Une politique qui n'est plus seulement l'expression d'un projet scientifique et culturel, mais aussi celle d'une logique économique et sociale. Ainsi les musées se

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

préoccupent de plus en plus de la satisfaction de leur public. Leur objectif se focalise principalement sur l'élargissement de leur public dû aux contraintes financières auxquelles ils font face. Afin d'élargir le public, les musées veulent rajeunir leur image et cibler davantage les jeunes.

D'où les publics sont les différentes catégories de personnes auxquelles s'adressent les produits du musée. De façon globale, on distingue le public national et le public étranger. L'observation des statistiques de fréquentation des musées du Bénin montre que le taux moyen de fréquentation des étrangers est plus élevé que celui des nationaux (DPC). Une attention particulière sera donc accordée au public étranger. De même, des actions doivent être entreprises pour amener les nationaux à fréquenter davantage les institutions muséales. A cette fin, il paraît stratégique de combiner muséographie, scénographie et communication marketing autour des activités du musée dans une politique appropriée. Une politique du public sera adoptée afin de rendre les services aux visiteurs très satisfaisants. Selon Woollard (UNESCO, 2006: 105), les services aux visiteurs « sont toutes les dispositions prises par le musée sur le plan social, intellectuel et matériel pour permettre au public de faire une visite confortable, agréable et instructive ». En effet, tout visiteur aspire légitimement à un accueil de qualité. Au musée des arts et traditions artisanales, le visiteur doit être considéré comme un "client (le client est un roi)", car un accueil satisfaisant réduit le degré de frustration, d'inconfort et de fatique pour mieux profiter des expositions et des événements, faute de quoi le plaisir de découvrir et d'apprendre s'émousse et l'on observe alors une baisse du taux de fréquentation du musée. Ainsi, la politique du public se veut plus intégrante, basée sur le rapport entre l'institution et le public. La conception de la politique des publics peut se baser sur les interrogations suivantes : Qu'est-ce qu'une politique du public ? Quels moyens, quels outils, quelles équipes y contribuent ? Quelles collections ? Quels services ? Comment agir dans le sens de l'élargissement du public ? Comment fidéliser le public à un établissement?

#### L'accueil et l'animation muséale

Il faudra alors mettre sur pied une équipe marketing chargée de mettre en œuvre cette politique au niveau du service de liaison avec le public. Les orientations de cette politique, prises avec les programmateurs du musée, consisteront à mettre en œuvre un ensemble d'actions volontaristes, offensives, pour aller à la rencontre de nouveaux publics, à s'adresser à eux sur leurs lieux de travail. Pour ce faire, l'on devra constituer un réseau de relais - les Correspondants - qui s'engageront aux côtés du musée dans un même souci de diffusion culturelle : enseignants, responsables d'entreprises, responsables d'associations, animateurs d'établissements culturels ou sociaux.

Outre ces actions de sensibilisation, le musée entend faire de ses publics de potentiels agents marketing qui, une fois satisfaits de leur visite, ne manqueront pas d'en faire l'écho auprès des amis et proches. "De la bouche à oreille" peut s'avérer aussi très efficace. Il sera ensuite constitué une société des « amis du musée ». Il s'agit d'une association d'encouragement, de bienfaiteurs enthousiastes, constituée de personnes de toutes catégories, prêtes à consacrer leur temps et leur argent pour aider le musée à réaliser ses ambitions. Enfin, faire preuve de professionnalisme en dotant le Service d'accueil d'une équipe compétente, ayant à sa tête un spécialiste en marketing et communication. Dans la même

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

dynamique, le personnel du musée sera également rendu responsable de la protection, de la gestion et de l'interprétation des collections dans l'intérêt général du musée.

### Les collections

Toutes les actions relatives aux collectes et acquisition, à la conservation, à la gestion et aux études se rapportent aux collections. Pour mieux prendre en compte ses éléments, il faut concevoir une politique d'acquisition et de collecte. Les modalités de conservation et de gestion des collections déterminent la politique de recherche du musée. Tous ces éléments doivent être pris en compte par un Programme Scientifique et Culturel dont l'élaboration incombe au premier responsable de l'institution. Néanmoins, à titre indicatif, nous proposons dans cette partie les éléments pouvant entrer dans les collections du musée des arts et traditions artisanales :

- ✓ l'histoire et les témoins matériels et intangibles de l'histoire du Bénin ;
- ✓ les objets ethnologiques et ethnographiques, considérés selon les valeurs artistiques et pittoresques qui leur sont attachées ;
- ✓ le patrimoine immatériel du Bénin (modes de vie, d'expressions, langues, savoir-faire, traditions orales, rites et pratiques occultes, sociétés secrètes, cultes et masques, etc.) fixé sur support ;
- ✓ les objets des fouilles archéologiques du Bénin ;
- ✓ les chefs-d'œuvre d'art ancien et d'art contemporain du Bénin ;
- ✓ les toiles et tapisseries ;
- ✓ les grandes inventions du Bénin et leurs auteurs ;
- ✓ les instruments et outils d'époque (musique, agriculture, etc.) ;
- ✓ les photographies d'art ou à valeur historique et culturelle ;
- ✓ le musée célèbrera aussi les grands noms de la création d'œuvres de l'esprit (Ecrivains, peintres, plasticiens, sculpteurs, dessinateurs d'art, musiciens, interprètes, cinéastes, ...);
- ✓ seront inventées des « unités écologiques » c'est-à-dire des ensembles présentant tous les objets d'un lieu particulier, tels qu'ils étaient dans leur contexte naturel (la carrière d'argile, l'extraction de l'argile, les différentes étapes de la transformation, le four traditionnel etc.);
- ✓ des vitrines thématiques permettront de présenter, en les décomposant, toutes les étapes du processus d'acquisition – transformation tel qu'il était mis en œuvre, « de la poterie », par exemple, et indiquera toutes les séquences (gestes et objets) depuis la préparation de la terre jusqu'à la consommation du produit fini;
- ✓ des expositions temporaires auront lieu autour d'un thème donné;
- ✓ une riche collection d'outillages d'artisans, et enseignes instruments de la vie familiale et rurale, retracera plus d'un siècle d'évolution du travail l'activité artisanale et industrielle au Bénin ;
- ✓ le public scolaire aura une gamme d'ateliers autour des collections et des thématiques fortes comme : tissage, poterie, forge, habitat rural, four à pain etc.

Cette multiplicité de proposition des thèmes et des collections permettra de répondre à des demandes spécifiques, ce qui favorisera les réservations par groupes. Le musée des arts et traditions artisanales

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

pourra aussi dans la mesure du possible, présenter des savoir-faire endogènes d'autres peuples d'Afrique, à travers des évènementiels, en l'occurrence, les expositions temporaires.

### 4.2 Site d'implantation et norme de construction du musée

Le site d'implantation du Musée des arts et tradition artisanale de Sè, suivie de la description des différentes composantes du projet, des activités à mener et le chronogramme de mise en œuvre feront l'objet de cette section.

### L'emplacement

Le site est un facteur très important pour le produit touristique, d'où le caractère déterminant de son emplacement. Le projet sera localisé sur le site de l'arrondissement de Sè et sera une continuité du nouvel atelier des potières de Sè. D'une superficie totale de 14.575 m² environ, Sè est situé dans le département du Mono au sud-ouest du Bénin, l'arrondissement de Sè est limité au nord par les arrondissements de Zoungbonou et Houéyogbé, au sud par la commune de Comè, à l'ouest par la commune d'Athiémé et à l'est par l'arrondissement de Dahè. L'arrondissement de Sè est traversé par la voie bitumée Comè-Lokossa. Il est à dix-sept kilomètres de Comè, à vingt-cinq kilomètres de Lokossa, chef-lieu du département du Mono et à douze kilomètres de Houéyogbé. Environ, quatre-vingt kilomètres séparent Sè (Mono) de Cotonou. En construction, le bâtiment est destiné à abriter l'atelier des potières de Sè. Selon les documents publiés par l'INSAE (RGPH 3, recensement de février 2002), l'arrondissement de Sè compte aujourd'hui plus de dix-neuf mille six-cent (19 600) habitants. Plusieurs raisons fondamentales justifient le choix de ce site :

- ✓ Sè est un témoin de l'histoire de la valorisation des savoirs et savoir-faire endogènes, un haut lieu de la manipulation de l'argile et d'autres savoir-faire comme la vannerie. Le peuple béninois y trouvera sûrement un repère ;
- ✓ le caractère du bâtiment déjà disponible conjugué avec son environnement calme ensuite la matière première à disposition :
- √ l'accessibilité du site. Le site est situé dans une zone administrative, à proximité des bureaux de l'arrondissement de Sè, il est non loin de Cotonou (80km environ), une heure environ en partant de l'aéroport de Cotonou, à environ 50m de la voie inter-état. La piste qui y même est bien dégagée;
- ✓ l'environnement immédiat du site est totalement sain. Aucun risque d'insalubrité ne saurait dissuader les visiteurs. Aussi, y règne-t-il un micro climat apaisé, à l'abri des bruits et de toutes sortes de pollution sonore.

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

#### L'architecture du musée

Les musées sont entrés depuis les années 70 dans une ère de profonde mutation. En écho aux préoccupations des décennies précédentes, les pouvoirs publics, les commanditaires privés et les professionnels de la culture se sont sérieusement interrogés sur les moyens de transformer enfin le musée en cet « organe vivant de la cité » qu'il n'avait jamais vraiment été jusqu'ici. La solution envisagée fut de redéfinir la hiérarchie de ses missions en insistant particulièrement sur sa vocation culturelle, reconnue désormais comme centrale. Une nouvelle ère s'ouvrit alors, qui modifia profondément la physionomie des musées et leur fonction. Dans ce contexte, l'architecture joue un rôle déterminant, car le projet muséal possède désormais une dimension proprement « médiatique ». Le profil du bâtiment doit faire « image » et assurer la visibilité internationale de l'institution.

C'est pourquoi, il paraît important de lever le voile sur le type d'architecture préconisé pour abriter le « Musée des arts et traditions artisanales ». L'actuel bâtiment des potières sera continué. D'autres infrastructures s'y ajouteront harmonieusement, de sorte que le lien entre le passé, le présent et le futur qui caractérise l'institution soit mis en exergue. L'objectif dans le cas d'espèce est de rompre avec les musées au visage peu attrayant. Il faudra construire progressivement un musée convivial et attractif, chaleureux et attrayant à l'image du peuple béninois. Toute idée d'un musée austère, rébarbatif, lourd, érigé à la gloire de l'architecte est donc à éviter.

Ainsi, le musée sera organisé autour de trois axes qui en détermineront les fonctions essentielles. Le premier axe scientifique s'occupe de la fonction "Collections et recherche", le deuxième axe que nous nommons « diffusion » sera dédié entièrement aux "publics" et le troisième, «gestion», sera couvert par la fonction " Administration, gestion et logistique".

Aussi, la mise en place de structures techniques et administratives est-elle aussi nécessaire pour une meilleure atteinte des résultats.

### Le hall d'entrée

Pièce de grandes dimensions qui sert d'accès aux autres pièces du musée il est aménagé à l'entrée du musée. C'est le premier contact du visiteur avec le musée. Il dispose des commodités nécessaires à l'accueil : un personnel dévoué et dynamique, des bancs et sièges d'attente, la billetterie, les services d'appel téléphonique, l'accès internet, les toilettes. Un personnel qualifié, en charge de l'accueil des visiteurs anime le hall d'entrée.

-

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Nicolas Nauze, (Mai 2008) L'architecture des musées au XXe siècle , http://arts-plastiques.acrouen.fr/grp/architecture musees/architecture xxe.htm#specifique, 22/10/2013 à 20h52

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

### Les salles d'exposition

Salles où le musée présente des œuvres de sa collection durant une longue période et des salles où se succèdent les expositions de courte durée consacrées à un artiste ou à un thème. Cinq différentes salles seront affectées à la présentation au public des objets du musée ou de toutes autres expositions ou vernissage qu'accueille le musée.

#### Les réserves

Les réserves sont le lieu de stockage des collections du musée. Et l'UNESCO (2006), recommande que les réserves soient installées à une certaine distance des murs de façade afin d'échapper aux variations climatiques. Elles seront éloignées des autres activités et consacrées uniquement au traitement des objets, pour un meilleur contrôle de l'environnement. Elles sont exclusivement destinées à protéger les objets contre les agressions extérieures, les accidents, les catastrophes et le vol, mais aussi à les sauvegarder pour la postérité. Les dispositifs d'éclairage permettront d'y avoir une température stable, une humidité relative appropriée. Aussi seront-elles à l'abri de la pollution atmosphérique et des insectes nuisibles. L'accès aux réserves est strictement limité aux responsables des collections. Pour des raisons de sécurité, les réserves seront munies d'un dispositif de lutte contre l'incendie. Deux différentes salles sont affectées pour abriter les pièces de collections quand elles ne sont ni exposées ni en cours d'étude.

#### La Documentation

Local réservé au personnel, contenant la documentation technique pertinente aux activités du musée. Elle est aussi dédiée aux activités scientifiques de documentation des collections. Elle est le champ de recherche et d'étude par excellence pour le personnel et les chercheurs. Nous proposons que trois salles soient destinées à la Documentation : une pour la documentation des collections, la recherche et la restauration, une pour les Archives et une autre servira d'auditorium pour les montages audiovisuels et la postproduction. C'est un ensemble exclusivement réservé à la mission scientifique du musée et du personnel en charge de la conservation et de la documentation des objets du musée.

### La galerie d'art

Local aménagé pour la réception des œuvres d'art, la galerie propose des œuvres d'art et d'artisanat d'art aux visiteurs en guise de souvenir. On peut également y diffuser les publications du musée, les travaux de recherches et de réflexions de spécialistes. Ce sera également un espace d'échange des œuvres des artistes, sélectionnées selon des critères bien définis et qui rendent compte d'un savoirfaire particulier ou d'un génie exceptionnel.

### Le bloc administratif

Lieu où sont effectuées les tâches reliées à la gestion des services d'un musée. Il s'agit essentiellement du bureau du Directeur, du conservateur, des guides animateurs, du médiateur etc. et aussi la salle de réunion du musée.

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

### L'espace jeux pour enfant

Il est constitué d'un bureau, d'un atelier pour les activités de dessin, peinture et moulage, et des séances de conte. Seront aussi installés divers jeux : balançoires, toboggans, manèges. Les activités de l'espace jeux entrent dans le cadre du programme éducation par le musée. Ce programme a pour objectif de divertir les enfants, de stimuler chez eux la créativité en manipulant par exemple l'argile, tout en leur donnant une connaissance pédagogique des objets de musée.

### La Bibliothèque

C'est le lieu où sont classés des livres, périodiques, documents audio, etc., pour consultation et prêt. Dans sa vocation d'être au service de la population, le musée, sera doté d'une bibliothèque publique. On y trouvera des fonds documentaires pour toutes les catégories d'âge, des enfants jusqu'aux chercheurs d'université. La bibliothèque sera équipée d'un cyber et offrira tous les services, de la consultation jusqu'au prêt à domicile. Ceci contribue aux activités d'éducation par le musée.

### La boutique-souvenir du musée

Il s'agit du local dans lequel les articles à vendre sont exposés. La boutique-souvenir accueille les visiteurs à la recherche d'un souvenir du musée à emporter chez soi. Toutes les spécialités des Arts Décoratifs et traditions artisanales y seront naturellement présentées, faisant la part belle aux savoir-faire patrimoniaux. En passant par la famille et les enfants, tout le monde y trouvera un objet à acheter et à emporter.

#### Le théâtre de verdure

C'est un espace à ciel ouvert, de prestation artistique, destiné à abriter les spectacles de musique, de représentation théâtrale. Le théâtre de verdure sera doté d'un podium, d'une cabine acoustique, des coulisses.

#### La salle de conférence

Une salle de conférences de deux cents (200) places est prévue pour des prestations extérieures, dans le cadre de la diversification des activités du musée. Elles pourront accueillir accessoirement des spectacles de musique et de théâtre, des projections cinématographiques, des forums, des ateliers, des séminaires et d'autres rencontres nationales et internationales. Elle sera équipée de matériels sonores et d'écoute appropriés.

### Le café-restaurant

Il est destiné à la détente, la restauration des usagers et autres visiteurs du musée. Le café-restaurant est également ouvert au grand public, notamment les personnels des administrations environnantes. Il sera mis en location gérance par appel d'offre.

Pour avoir une idée de notre descriptif nous proposons ici l'image d'une architecture "moderne" type d'un musée.

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

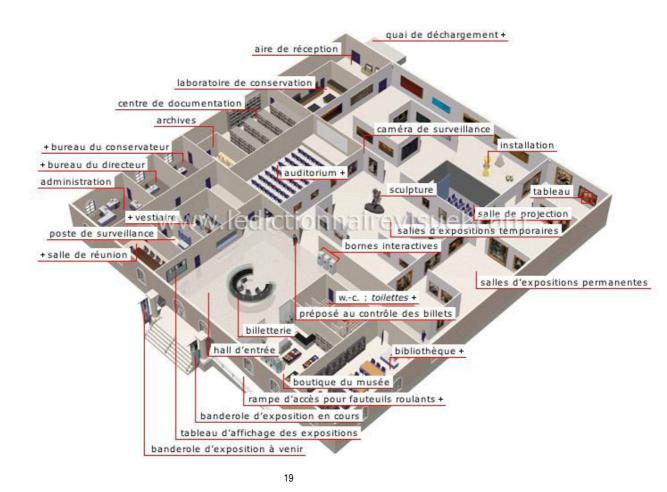


Figure 9 : image d'une architecture type du musée

### 4.3 Descriptif et mise en œuvre du projet de création du musée

Les savoirs et savoir-faire endogènes au Bénin, en Afrique et dans le monde font partie intégrante de notre mémoire, de notre identité. Mais ils sont menacés de disparition. Il est donc nécessaire d'assurer leur pérennisation. L'évaluation optimale du projet de création d'un musée des arts et traditions artisanales en nécessite la maîtrise, la bonne connaissance du contexte d'intervention, sa justification, les différents objectifs visés, les composantes et les moyens nécessaires. Nous proposons ainsi les contextes et justification du projet, sa vision et ses objectifs de développement.

### Présentation du projet

#### Titre du projet

Création d'un musée des arts et traditions artisanales

<sup>19</sup> Dictionnaire Visuel (2013) http://www.qa-international.com/ QA INTERNATIONAL 2013; consulté le 22/10/2013 à 22H10

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

## Nature du projet

Ce projet consiste à la création d'une institution muséale en vue de contribuer à la valorisation et de la pérennisation des savoirs et savoir-faire endogènes. Toute la population béninoise et ses hôtes sont les bénéficiaires de ce projet. Le musée se veut une institution de type moderne, un cadre d'échange et de délectation, de recherche, de valorisation du patrimoine matériel et immatériel.

### **Promoteur du Projet**

- ✓ L'Etat béninois accordera des subventions pour la réalisation du projet;
- Nous pouvons aussi compter sur des dotations financières accordées par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) suite à des plaidoyers : la Banque Islamique de Développement (BID), la Banque Arabe pour le Développement de l'Afrique (BADEA) ;
- ✓ Des ressources peuvent être aussi mobilisées auprès des institutions comme l'UNESCO, l'ICOM et l'ICOMOS, l'OIF, les fondations et les mécènes.

### Mise en œuvre du projet de création

Dans une vision de réalisation effective du projet, nous présentons un planning de déroulement des différentes activités devant conduire à la réalisation du projet. Ce plan comporte les activités (à décliner en actions et en tâches) dans le temps, le budget prévisionnel pour la réalisation du projet, les prévisions et les dépenses du musée.

Nous proposons que les travaux démarrent en mars 2015 étant donné que le Budget général de l'Etat exercice 2014 est déjà bouclé et que les travaux dureraient trois (3) ans.

Tableau 1: Chronogramme de réalisation du projet

Etapes	Activités	Délais	Indicateurs de réussites		
	Synthèse du projet au Ministère de la Culture, de				
	l'Alphabétisation de l'Artisanat et du Tourisme				
	Introduction d'une communication en Conseil des Ministres				
	Elaboration du projet d'arrêté portant Attribution,				
1 <sup>ère</sup> phase :	Organisation et Fonctionnement du musée des arts et traditions artisanales		L'arrêté portant AOF		
Communication et Décision politique	Séance de négociation budgétaire pour inscrire de projet au PIP 2015.	Mars 2015 à mars	du musée est signé et publié		
	Prendre contact avec les PTF, mécènes et les autres institutions	2016	•		
	Nomination du Coordonnateur du Projet (CP) par arrêté ministériel				
	Elaboration, validation et signature d'engagement				
2 <sup>ème</sup> phase :	des partenaires				
•	Mise en place d'un comité technique		Les contrats sont		
Mobilisation du	Faire le circuit financier au niveau du trésor public	Avril 2016 à août	signés avec les		
financement	pour la mobilisation des ressources additionnelles	2016	différents partenaires		
	Lancement et réception des études				
	Création et opérationnalisation des plateformes du				
3 <sup>ème</sup> phase :	site du musée		Tous les objets et outils du musée sont acquis		
Seme priase:	Elaboration des Dossiers d'Appel d'Offre (DAO),				
Rédaction du contenu	lancement des DAO, ouverture des offres, et	Septembre 2016 à			
muséographique	notification et attribution des marchés	août 2017			
iliuseograpilique	Acquisition et collecte des objets du musée	aout 2017			
	Restaurations des objets				
	Exécution des travaux physiques : Construction du				
	musée et son équipement				
	Recrutement et remise à niveau du personnel		Le musée est inauguré et l'exposition est faite avec tous les outils prévus		
Aème phono :	Installation du Conseil d'Administration du Musée				
4 <sup>ème</sup> phase :	Présentations des objets et des expositions	Septembre 2016 à			
Réalisation du projet	thématiques	août 2018			
neansanon uu projet	Mise en service du musée après une ouverture officielle	aoui 2010			
	Evaluation générale à court terme				

Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

# Tableau 2: Budget prévisionnel et plan de financement du projet

REF	EMPLOIS	Prix Unitaire	Qat.	Prix total	MONTANTS	REF	RESSOURCES	MONTANTS
Α	SECRETARIAT				500.000	Α	Budget national	500.000
В	Dépenses					В		
	d'investissement							
	Construction	500.000.000	-	500.000.000				
	Mobilier	80.000.000	-	80.000.000				
	Equipements techniques	50.000.000	-	50.000.000				
	Véhicules de fonction	20.000.000	2	40.000.000			UNESC0, OIF	
	Dispositif de sécurité et de sureté	50.000.000	-	50.000.000	740.000.000		ONLOCO, OII	740.000.000
	Matériel de bureau	20.000.000	-	20.000.000				
С	Installer le matériel de musée					С		
	Achat objets et outils de la collection du musée	30.000.000	-	30.000.000				
	Matériel informatique	20.000.000	-	20.000.000				
	Matériel audiovisuel et photographique	15.000.000	-	15.000.000				
	Matériel de sonorisation	40.000.000	_	40.000.000				
	Matériel d'éclairage	15.000.000	_	15.000.000				
	Matériel, objet et outils des vitrines thématiques	20.000.000	-	20.000.000	190.000.000		Budget national	
	Acquisition des collections pour la bibliothèque	50.000.000	-	50.000.000				190.000.000
_						_		
D	Ressources Humaines					D		
	Recrutement spécialistes	5.000.000	-	5.000.000				
	Autres personnel			1.000.000				51.000.000
	Formation	5.000.000	-	5.000.000	<b>5</b> 4 000 000			
	Charges du personnel (salaire et indemnités) annuel	40.000.000	-	40.000.000	51.000.000		Budget national	
E	Equiper la boutique- souvenir	5.000.000	-	5.000.000	5.000.000	E	Mécènes	5.000.000
F	Equipement du café- restaurant	3.500.000	-	3.500.000	3.500.000	F	Mécènes	3.500.000
G	Matériel de jeux	25.000.000	-	25.000.000	25.000.000	G	Mécènes	25.000.000
н	Inaugurer le musée	5.000.000	-	5.000.000	5.000.000	Н	Ministère en charge de la culture	5.000.000

## Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

I	Communication		-		ı		
	Publicité						
	Action marketing	5% du				Ministère en	
	Réalisation d'enquêtes	budget total				charge de la culture	
J	Imprévus	5% du budget total	-		J	Budget national	
	TOTAL EMPLOIS (A+B+C+D+E+F+G+H)			1.340.000.000			1.340.000.000

NB : les prix sont estimatifs ; le montant total du projet est sous réserve d'actualisation des prix qui sont marqués ici

Tableau 3: Prévision des recettes et des dépenses du musée

Recettes	Dépenses				
Dotation budgétaire annuel de l'Etat	Salaire du personnel occasionnel				
Recettes des billets d'entrée	Entretien des locaux et du mobilier				
Recettes des ventes à la boutique-souvenir	Dépenses de fonctionnement (téléphone, eau, électricité, internet, fourniture de bureau etc.)				
Recettes du café-restaurant	Organisation des expositions temporaires et autres				
Recettes des frais de location (salle de conférence, théâtre de verdure etc.)	Maintenance du matériel informatique				
Recettes des activités jeux	Frais de promotion et de communication				
Recettes du cyber	Agence de sécurité et de gardiennage				
Recettes adhésion à la bibliothèque					
Subventions d'organismes privés et /ou internationaux					

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

### CONCLUSION

Les savoirs et savoir-faire endogènes en Afrique et au Bénin en particulier présentent un fondement qu'il convient d'élucider. Ils ne limitent pas l'Homme seulement à son contenu purement matériel. Mais et surtout ils le considèrent dans son environnement social et culturel, avec ses croyances, ses traditions et ses rites. Pour préserver leur culture les communautés se réfèrent encore aux détenteurs de ses connaissances acquises par leurs propres expériences, par révélation, par héritage transmise oralement d'une génération à une autre.

Au Bénin, pays de l'Afrique de l'Ouest, le secteur de la culture a été pendant un bon moment très négligé. La politique de développement de la nation, la manière dont elle est analysée et menée conduit difficilement au développement escompté. Depuis peu la dimension culturelle a commencé à être intégrée dans les projets et programmes de développement du pays. Mais les avancées ne sont pas encore si remarquables. Pour une bonne visibilité de ces actions, il faut plus de volonté, de persévérance et de croyance pour mettre en vedette ce que la culture béninoise a de particulier par rapport aux autres pays de l'Afrique et du monde. Ce qui a conduit à l'élaboration du document de la Politique Culturelle du Bénin. Aussi, progressivement, la dimension culturelle est devenue un élément central des discours sur le développement durable, au point d'être présentée par certains (Nurse, 2006) comme « le quatrième pilier du développement durable » (au côté des piliers économique, social et environnemental). Donc il n'est plus un secret pour personne que la prise en compte du secteur de la culture à travers la valorisation des biens culturels, l'amélioration des services relatifs à la culture sont une source de développement durable, social, économique et du territoire.

Toutefois des constats peu reluisants sur le terrain viennent rappeler que le chantier de la valorisation des savoir-faire endogènes, patrimoine culturel matériel et immatériel au Bénin n'est pas achevé. Il est urgent de les sauvegarder et de les valoriser pour une pérennisation certaine. Certes, les difficultés peuvent faire croire que les efforts des institutions en charge du patrimoine culturel sont insignifiants, mais il reste entendu qu'une lecture approfondie permet de voir le travail qu'elles effectuent. Néanmoins dans la perspective de mieux valoriser le patrimoine culturel, nous jugeons opportun d'interpeller les autorités parce qu'elles doivent mettre plus de moyens financiers, techniques, matériels et humains à la disposition des structures pour qu'elles parviennent à des résultats plus probants.

Pour pallier les défaillances de la valorisation au plan national et international, il faut une infrastructure muséale. Un musée d'innovation et de transformation sociale basé sur une participation active de la population et une responsabilisation de tous les secteurs de la société sur l'ensemble du territoire. Ainsi les pratiques traditionnelles relatives aux savoir-faire endogènes seront bien intégrées dans notre travail de Gestionnaire du Patrimoine Culturel. Et ceci à travers la création d'un musée des arts et traditions artisanales.

### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

Aussi, espérons-nous vivement que le présent projet soit mis en œuvre et souhaitons que cet exemple de la création d'un musée des arts et traditions artisanales inspire d'autres initiatives semblables, en vue d'une conservation durable du patrimoine et des connaissances qui vont assurer la survie de notre patrimoine pour la prospérité. Car, face aux défis de développement actuels, la problématique de reconquête de l'identité nationale à partir du patrimoine culturel (matériel et immatériel) paraît, à notre humble avis, une piste de réflexion non moins importante, un nécessaire paradigme à prendre en compte.

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

(Etablies suivant la norme AFNOR Z 44-005 (= ISO 690-1987) précisant les règles de présentation des références bibliographiques dans certains travaux universitaires).

### **Monographies et communications**

- ICCROM CONSERVATION STUDIES 2. Les pratiques de conservation traditionnelles en Afrique. Rome : O.GRA.RO.srl, 2005,104p.
- DAMIEN Marie-Madeleine, SOBRY Claude, Le tourisme industriel : le tourisme du savoir-faire ?, GIREST, coll. Tourisme et Sociétés, Paris, l'Harmattan, 2001, 258 p.
- DUTEIL Renaud, ORSENNA Eric (dir.), *Le geste et la parole des métiers d'art, Paris, Le Cherche-Midi,* 2004, 386 p.
- Artisans et métiers d'art de Paris, coll. *Encyclopédie du voyageur*, Paris, Gallimard, 2007, 239 p.
- DESMET Marie-Laure, GALIANA Emmanuelle, GUYOMARD Gilles. Réussir la mise en réseau des destinations touristiques, Les Dossiers et Documents de l'AFIT, Atout France (ODIT France), Paris, 2003, 64 p.
- UNESCO. *Patrimoine Culturel Immatériel*, UNESCO, Paris, France, 2011,10 plaquettes et un CD.
- ADANDE Alexis, METINHOUE Goudjinou. *Potières et poterie de Sè (Mono)*. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique du Bénin, Cotonou, 1984, 59p.
- Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme : Direction du Patrimoine Culture. *Le Guide des Musées du Bénin*. Cotonou, 2012, 48p.
- CHATELAIN, Stéphanie. Le contrôle de gestion dans les musées. Paris : Economica, 1998. 227p.
- DESVALLEES, André, MAIRESSE, François. *Concepts clés de muséologie*. Paris : Armand Colin, 2010. 86p.
- GAUGUE, Anne. Les Etats africains et leurs musées : la mise en scène de la Nation. Paris : Harmattan, 1997. 230p. ill.
- MAIRESSE, François, DESVALLEES, André (dir.). *Vers une redéfinition du musée ?* Paris : Harmattan, 2007. 225p.

#### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

- JOLY, Marie-Hélène. *Le projet scientifique et culturel de musée*. In FRANCE. Ministère de la culture et de la communication. Direction des musées de France. Musée et service des publics : actes des journées d'étude tenues à l'Ecole du Louvre, Paris, 14-15 octobre 1999. Paris : Direction des musées de France, 2001. Chap. III, p.165-181.
- PERIER-D'IETEREN. Catherine (dir.). Public et sauvegarde du patrimoine : cahier de sensibilisation à l'attention des guides. Bruxelles : ULB, 1999. 158p.
- SAUTY, François. Ecomusées et musées de société au service du développement local, utopie ou réalité ? Enita de Clermont-Ferrand : Source, 2001. 110p. (Lempdes ; n° 3).
- CORNEVIN R. *Histoire du Dahomey*. Editions Bergers-Levrault, Paris, 1962, 568 p.

### Mémoires

- AHLINVI Amba Bertille. *Contribution du Patrimoine Culturel au développement économique en milieu local* : cas de la commune d'Adjarra, 2011, 57p.
- COMPAORE Bénilde. *le développement des musées : un moyen de protection et de conservation du patrimoine culture Burkinabè*, 2008, 57p.
- OUATTARA Ousmane. Contribution des musées à la valorisation du patrimoine Culturel au Burkina-Faso, 2007, 60p.
- BANAON Kouamé. Poterie et société chez les Nuna de Tierkou (Boucle de la Volta noire-Burkina-Faso), 1986, 107p.
- MASSODE Mathias. Valorisation du Patrimoine Culturel du Bénin : Création d'un musée de la civilisation à Cotonou, 2012, 115p.
- AKOGNI Paul. De la création du panthéon des grandes figures politiques du Bénin, 2011, 55p.
- HOUNWANOU Félicien. Approche sous régionale pour la valorisation du patrimoine audiovisuel africain : contribution à la mise en place d'un centre d'archivage dans l'espace UEMOA, 2013, 53p.
- TYVOLI Hélène. La valorisation touristique des métiers d'art : La mise en réseau touristique au service de la valorisation de l'artisanat d'art, 2010, 68p.
- COMPAORE Souleymane. La conservation du savoir-faire traditionnel : cas de la médecine traditionnelle dans la province d'Oubritenga, 2011, 66p.

### Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

### Revues, articles, rapports, cours, normes

- NDIAYE M. (Coord.), 2007 : « Réinventer les musées », in Africulture n°70. L'Harmattan, Paris, 248 p.4
- UNESCO, 1989: « L'architecture muséale », in Museum n°164, Vol XLI, n° 4. Paris, 252 p. Disponible sur http://unesdoc.unesco.org/images/0008/000857/085703fo.pdf
- JOLY, Marie-Hélène. *Le projet scientifique et culturel a-t-il de l'avenir ?*, La lettre de l'OCIM, juillet-août 2009, n°124, p.8-14. ISSN 0994-1908.

### **Webographies**

- Encyclopédie Larousse en ligne-Bénin anciennement Dahomey. www.larousse.fr/encyclopédie/pays/Bénin/98870 consulté le 6 octobre 2013 à 17h25
- Les systèmes territoriaux de production : revue de littérature et approches théoriques d'un concept évolutif Denis Chabault CERMAT – IAE de Tours Université de Tours ; disponible sur http://cermat.iae.univ-tours.fr/img/pdf/chabault-20061.pdf consulté le 10/10:2013 à 16h
- Musée des maîtres et artisans du Québec, 2013 Entretien avec Pierre Wilson Directeur-conservateur http://www.mmaq.qc.ca/museemission.htm consulté le 10:10:2013 à 17h15
- Album usine de la poterie de Tunisie, (24 mai 2013) https://fr-fr.facebook.com/video/video.php?v. consulté le 17/10/13 à 21h45
- L'association « Tours, Cité de la soie, (2007), http://www.tours-cite-de-la-soie.com/asso.php? page=mentions consulté le 20 /10/2013 à 9h57
- Nicolas Nauze, (Mai 2008) L'architecture des musées au XXe siècle , http://artsplastiques.ac-rouen.fr/grp/architecture\_musees/architecture\_xxe.htm#specifique, consulté le 22/10/2013 à 20h52
- Dictionnaire Visuel (2013) http://www.qa-international.com/ QA INTERNATIONAL 2013; consulté le 22/10/2013 à 22H10

### **Textes normatifs**

- Loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin.
- Loi n° 91-006 du 25 février 1991 portant charte culturelle en République du Bénin.

- Loi n°2007-20 du 23 juin 2007 portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel.
- UNESCO, Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, 2003.
- UNESCO, Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelle, 2005.
- Décret n°2011-806 du 29 décembre 2011 portant attributions, organisation et fonctionnement du Fonds de Développement du Patrimoine Culturel.
- Décret n°92-242 du 24 août 1992 portant création du Fonds d'aide à la Culture
- INSAE Bénin, 2004 : Troisième recensement général de la population et de l'habitat : cahier des villages et quartiers de ville : département du littoral. Cotonou, 18 p.

# Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

## Liste des illustrations

Figure 1	: Carrière d'argile à Sè : photo Adjouavi Elzie SOSSOU NOUCLAI	20
Figure 2	: Poterie utilitaire ou traditionnelle, photo Adjouavi Elzie SOSSOU NOUCLAI	20
Figure 3	: Poterie décorative ou artistique, photo Adjouavi Elzie SOSSOU NOUCLAI	21
Figure 4	: La poterie cultuelle, photo Adjouavi Elzie SOSSOU NOUCLAI	21
Figure 5	: Carrière d'argile à Tourou ; photo Adjouavi Elzie SOSSOU NOUCLAI	23
Figure 6	: Poterie utilitaire ou traditionnelle, photo Adjouavi Elzie SOSSOU NOUCLAI	23
Figure 7	: Poterie cultuelle, photo Adjouavi Elzie SOSSOU NOUCLAI	24
Figure 8	: Poterie artistique ou décorative, photo Adjouavi Elzie SOSSOU NOUCLAI	24
Figure 9	: image d'une architecture type du musée	37

# Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

## Liste des tableaux

Tableau 1:	Chronogramme de réalisation du projet	39
Tableau 2:	Budget prévisionnel et plan de financement du projet	40
Tableau 3:	Prévision des recettes et des dépenses du musée	41

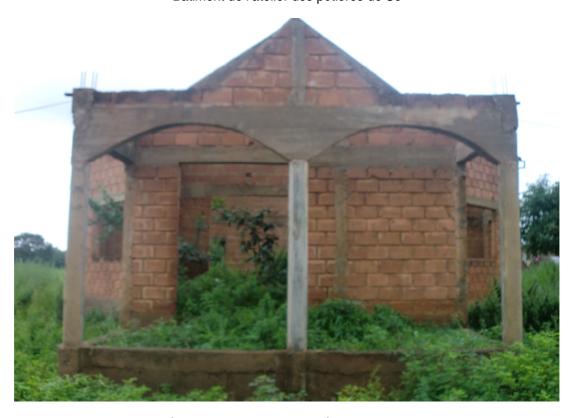
# Adjouavi Elzie Judith SOSSOU épouse NOUCLAI-ENAM-Bénin-2013

# **Annexes**

Annexe 1 : Autres images de la poterie



Bâtiment de l'atelier des potières de Sè



Bâtiment de l'atelier des potières de Tourou

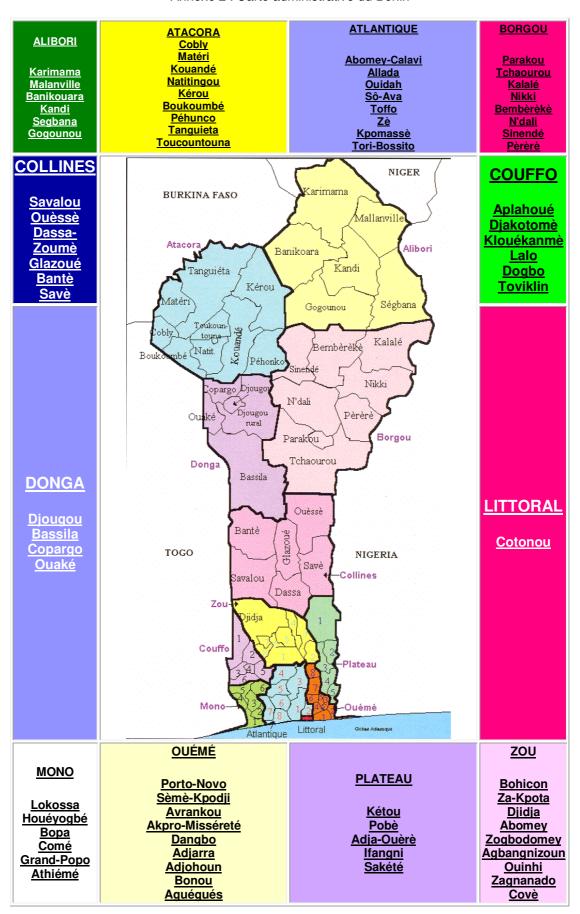


Argile séchée

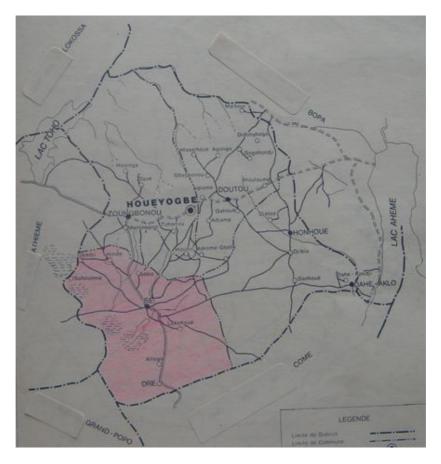


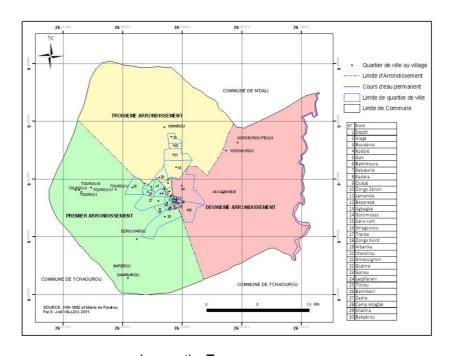
Cuisson traditionnelle de la poterie à Sè

Annexe 2 : Carte administrative du Bénin



Annexe 3 : Cartes administratives de Sè et de Tourou





Le quartier Tourou